

RESTITUTION DES ATELIERS DES 1^{ÈRES} ASSISES DE LA FRANCOPHONIE SCIENTIFIQUE

ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE
DE LA FRANCOPHONIE SCIENTIFIQUE

BUCAREST - ROUMANIE, 21 AU 24 SEPTEMBRE 2021



AUF - Révélateur du génie de la Francophonie scientifique

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
Professeur Slim KHALBOUS, Recteur de l'AUF	
INTRODUCTION	7
SYNTHÈSE DES ATELIERS THÉMATIQUES	9
Atelier 1 - Sciences de la santé	9
Atelier 2 - Sciences et techniques	13
Atelier 3 - Sciences humaines	17
Atelier 4 - Sciences sociales	21
Atelier 5 - Sciences de gestion	25
SYNTHÈSE DES ATELIERS STRATÉGIQUES	29
Atelier 6 - Réseautage et Coopération internationale	29
Atelier 7 - Transformation numérique et Gouvernance universitaire	33
Atelier 8 - Employabilité et Entrepreneuriat	37
Atelier 9 - Formation de formateurs et Innovation pédagogique	41
Atelier 10 - Recherche-Développement, Innovation-Action	45
CLASSEMENT DES RECOMMANDATIONS PAR CHAMP D' ACTIONS	48
CONCLUSION	51
LISTE DES ACRONYMES	53

PROFESSEUR SLIM KHALBOUS RECTEUR DE L'AUF



Ces premières Assises de la Francophonie Scientifique ont été conçues comme un chaînon indispensable faisant le lien entre la consultation mondiale menée en 2020 et la stratégie quadriennale de l'AUF lancée en 2021.

Face aux multiples défis, questionnements et besoins prioritaires mis en relief par les réponses des 15 000 acteurs du monde universitaire francophone qu'elle a interrogés, l'AUF se devait de mobiliser l'intelligence collective que recèle cet espace. Un grand nombre d'experts de tous les continents et de toutes les disciplines ont - encore une fois - démontré la dynamique, l'engagement et la richesse remarquables de la Francophonie scientifique.

Plus de 1200 participants et 240 intervenants, chercheurs, universitaires et acteurs clés de l'écosystème universitaire francophone ont en effet répondu à l'appel et se sont associés - 4 jours durant - aux travaux des 10 ateliers consacrés à des thématiques essentielles, disciplinaires et transverses. Ils y ont échangé leurs points de vue autour des 126 communications inédites qui ont été retenues.

In fine, ce document de restitution présente plus de 40 idées clés « orientées solutions » et approches concrètes et 60 recommandations prioritaires qui constituent l'essence et la synthèse de ces travaux. Ces idées et recommandations couvrent aussi bien les plus grandes familles de disciplines scientifiques - sciences de la santé, sciences et techniques, sciences humaines et sociales, sciences de gestion - que les thématiques transverses qui sont autant de domaines d'intervention stratégique de l'AUF : coopération internationale, transformation numérique, gouvernance universitaire, employabilité et entrepreneuriat étudiant, innovation pédagogique et recherche scientifique orientée « action ».

Ces recommandations sont pour nous de véritables résolutions qui viendront enrichir, affiner et compléter les projets structurants de l'AUF et ses plans d'actions pour les 4 prochaines années. Nous prenons engagement de les opérationnaliser et de les concrétiser, autant que faire se peut.

Ces premières Assises de la Francophonie Scientifique nous confortent également quant au rôle essentiel que nous souhaitons conférer aux réseaux d'expertises francophones en donnant naissance à une nouvelle instance - le Conseil des Réseaux - lors de la réforme des statuts de l'AUF en juillet 2021. Une nouvelle instance d'expertise qui permettra à l'AUF, en coordination avec le Conseil scientifique et le Conseil économique et social d'affiner et de professionnaliser ses orientations scientifiques, économiques et sociales pour le développement de la Francophonie scientifique.

Nous vous souhaitons une lecture plaisante et enrichissante de ce rapport de restitution de ces premières Assises et vous donnons rendez-vous à la prochaine édition.

Merci à tous les contributeurs, animateurs et organisateurs de ces Assises.

Vive la Francophonie ! Vive la science ! Vive la Francophonie scientifique !

*Pr. Slim Khalbous
Recteur de l'AUF*

INTRODUCTION

Depuis sa création, l'AUF engage des hommes et des femmes de différents milieux, de la recherche, de la formation, de la politique, de la société civile et du secteur socioéconomique, pour contribuer au développement d'un espace scientifique francophone imprégné des valeurs de solidarité, de partage et d'innovation, s'adaptant aux changements et à la diversité des langues et des cultures.

Cet espace constitue un véritable outil pour mettre en commun les connaissances et les compétences, confronter les points de vue et les idées, mettre en évidence des solutions innovantes et formuler des pistes concrètes venant nourrir la stratégie quadriennale de l'AUF.

C'est sur ce principe que l'AUF porte le concept de Francophonie scientifique. Un espace international de progression rapprochant scientifiques, acteurs du développement et acteurs économiques, réunis autour d'enjeux communs, permettant d'apporter des solutions à la fois globales et adaptées aux réalités des pays.

En 2020, l'AUF lançait une consultation mondiale auprès de ses membres, des politiques et des étudiants pour donner naissance en 2021 au livre blanc de la Francophonie scientifique mettant en évidence un paysage très contrasté de l'éducation, et de la recherche dans les pays francophones. A partir de ce livre blanc était élaborée la nouvelle stratégie de l'AUF 2021-2025 présentant 5 axes de développement stratégique et formulant des réponses aux grands enjeux sociétaux dans le respect des valeurs de la Francophonie scientifique.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle stratégie, l'AUF décide d'organiser en septembre 2021 les 1^{ères} Assises de la Francophonie scientifique dans le cadre de la première édition de la Semaine de la Francophonie scientifique à l'Université POLITEHNICA de Bucarest en Roumanie. Les Assises se sont déroulées en parallèle de la tenue de la 18^{ème} Assemblée générale de l'AUF, de la rencontre internationale des ministres francophones de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la célébration du 60^{ème} anniversaire de l'AUF.

Ainsi, du 22 au 24 septembre 2021, les Assises de la Francophonie scientifique ont réuni pour la première fois à l'échelle internationale plus de 260 experts membres de l'AUF, ses partenaires et ses réseaux universitaires déterminés à s'engager pour le développement de la Francophonie scientifique. Un appel à communication a été lancé et a permis de recueillir 300 propositions dont 150 ont été présentées dans les ateliers. Les participants ont pu confronter leurs idées et leur expérience, faire ressortir des idées clés et les priorités, pour *in fine* formuler des recommandations concrètes visant à l'élaboration d'un plan d'action opérationnel de la stratégie 2021-2025 de l'AUF.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES ASSISES DE LA FRANCOPHONIE SCIENTIFIQUE

Les ateliers disciplinaires

- Sciences de la santé
- Sciences et techniques
- Sciences humaines
- Sciences sociales
- Sciences de gestion

Les ateliers stratégiques

- Réseautage et Coopération internationale
- Transformation numérique et Gouvernance universitaire
- Employabilité et Entrepreneurat
- Formation des formateurs et Innovation pédagogique
- Recherche-Développement, Innovation-action

Chaque atelier devait tenir compte d'éléments transversaux tels que le plurilinguisme, les objectifs de développement durable (ODD), l'égalité femme/homme (EFH) et l'impact de la pandémie de COVID 19.

Les Assises visaient en particulier à :

- Établir un diagnostic des thématiques
- Identifier les besoins
- Définir les actions prioritaires
- Formuler des recommandations opérationnelles

La synthèse de chaque atelier est présentée comme suit :

- Contexte et problématique
- Objectifs
- Principales questions posées
- Points clés, recommandations et actions prioritaires
- Liste des communications de l'atelier

SYNTHÈSE DES ATELIERS THÉMATIQUES



ATELIER 1

SCIENCES DE LA SANTÉ

Préparé et animé par

Mohamed Adnaoui (CIDMEF, Maroc), **Charles Boelen** (RIFRESS, Belgique), **Laurent Chambaud** (EHESP, France), **Jean-Luc Dumas** (CIDMEF, Maroc), **Rémi Gagnayre** (Université de la Sorbonne, France), **Diane Lamarre** (Université de Montréal, Canada), **Jean Lefebvre** (Université Laval, Canada), **Léonie Claudine Lougué-Sorgho** (Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Burkina Faso), **Ahmed Maherzi** (Université de Montréal, Canada), **Dominique Porquet** (Université Paris Saclay, France), **Michel Sève** (CIDPHARMEF, France).

I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER

L'organisation de l'Atelier Sciences de la Santé s'inscrit dans la mission de nos organisations pour soutenir l'excellence académique et ses implications sociales en santé afin de contribuer à répondre aux besoins prioritaires en santé des populations. La production de recommandations s'inscrit dans la meilleure adéquation possible entre les orientations stratégiques de l'AUF et le développement des réseaux de santé.

Les enjeux traités concernent la réduction de la fracture entre l'université organe d'excellence et les pratiques de terrain dans l'exercice en santé (*Bruxelles 2018 - Colloque AUF de Santé Publique*) ; quelles sont les solutions et propositions que l'université peut porter ?

- Dans la performance de l'université pour répondre aux besoins en santé des populations.
- Dans le fonctionnement et l'évolution de l'institution universitaire.
- Dans le service à la société pour une université responsable.

II - OBJECTIFS DE L'ATELIER

Les contributions répondent à 5 objectifs stratégiques pour organiser les recommandations :

- **L'accès à la santé** : l'Université est à « l'écoute » de la société : définition des besoins et positionnement stratégique.
- **La mission de l'université** : l'Université sort de son « périmètre » : le rôle de l'université nouvelle et les projets structurants.
- **L'innovation universitaire** : l'Université réinvente ses outils : le moteur et les projets structurants.
- **La performance de l'université** : exemplarité de l'Université : les capacités de transformation et les projets structurants.
- **L'implication sociétale** : la responsabilité sociale en santé de l'Université : impact recherché et positionnement stratégique.

III - PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES

Les questions posées lors de l'appel à contribution en vue d'obtenir des propositions et des projets d'actions concrètes pour l'atelier santé sont les suivantes :

- Comment former pour structurer des réseaux interprofessionnels entre santé, social et éducatif ?
- Quelles compétences pour les étudiants agents de transformation des pratiques de santé ?
- Quelles innovations pour renforcer le lien entre l'université et les structures de santé sur le terrain ?
- Comment former les patients et les populations

quand les professionnels de santé sont absents ?

- Quel rôle pour la société dans les missions de l'université ?
- Quelles innovations de gouvernance et de plaidoyer pour l'université afin de la rendre plus socialement responsable ?

IV - POINTS CLÉS, RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

Les points clés mis en évidence par les résultats de l'Atelier sont constitutifs de deux grandes approches stratégiques.

1 - POINTS CLÉS

- **La responsabilité de l'université face aux besoins des populations et du territoire** (APPROCHE STANDARD – ADAPTÉE)

Pour la santé cette notion guide l'accès aux soins et définit la nouvelle mission de la faculté de médecine. L'équité sociale est dépendante des mécanismes mis en place. Ces mécanismes regroupent l'ensemble des prises en considération de la collaboration avec la société et de la coopération interprofessionnelle. Les déterminants sont les besoins de la population et la mobilisation citoyenne.

Dans cette approche stratégique, les points clés sont variés et riches :

- La formation est un déterminant majeur pour la formation des étudiants aux besoins des populations, les formations pour la constitution de réseaux pluri professionnels, l'intégration sur le terrain professionnel permettant le co-apprentissage, la formation aux populations et l'éducation du citoyen en santé.
- La recherche doit être orientée vers l'ouverture aux citoyens et la compréhension des problèmes, vers l'intervention en santé des populations et la recherche-action, pour anticiper les futurs besoins.
- Le partenariat est l'élément clé qui rassemble les partenaires d'un territoire autour de l'université, permet les liens avec le territoire et la population, mobilise les étudiants vers la société, les pratiques de forums, le développement d'un bureau universitaire citoyen, la prise en compte du vécu culturel.

- **La transformation de la gouvernance en santé** (APPROCHE SCIENTIFIQUE ET POLITIQUE PUBLIQUE)

La gouvernance en santé est interdisciplinaire et doit être exemplaire dans les objectifs à atteindre et les valeurs en place. La démarche est globale vis-à-vis des institutions et des politiques publiques pour le service à rendre et la qualité du système de santé. Les déterminants sont les pratiques institutionnelles et les capacités d'action.

Dans cette approche stratégique les points clés prennent en compte la mobilisation des structures et des acteurs :

- L'accréditation qui prend en compte les normes de responsabilité sociale et l'évaluation de l'évolution sur les populations.
- La formation à la transversalité et au leadership qui inclut les cadres et les étudiants comme acteurs du changement, dans les compétences à développer et maintenir, le transfert de connaissances et les nouvelles formes de travail, l'aide à la décision.
- L'innovation par l'ingénierie pédagogique en présentiel par l'interactivité et la co-construction, par l'appropriation de l'Intelligence Artificielle et de la nouvelle place du numérique, par le renforcement de la place de la culture scientifique.
- L'exemplarité universitaire vis-à-vis des étudiants et du personnel, le recrutement équitable et les conditions d'accueil.
- L'approche globale par les institutions pour la santé des populations dans les soins de première ligne, avec une cible pour les territoires défavorisés.



2 - RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

● La planification d'objectifs à long terme pour :

- Démontrer la redevabilité de l'université envers la communauté qu'elle dessert par mesure d'indicateurs d'impact des actions universitaires sur la santé de la communauté ;
- Concrétiser l'ODD3 (bonne santé et bien-être) et contribuer aux autres ODD.

● L'équité sociale : l'université doit contribuer à atténuer les inégalités sociales.

- Accès équitable à l'université, parité voire discrimination positive si besoin dans les admissions.
- Mesures de soutien/tutorat spécifiques aux étudiants socialement défavorisés, dispositifs de bourses sur critères sociaux, recrutement dans des territoires défavorisés, etc.

● L'exemplarité dans la gouvernance institutionnelle universitaire.

- Transparence procédurale.
- Représentativité de la diversité, fonctionnement démocratique des instances universitaires.
- Autonomie institutionnelle vis-à-vis du politique, intégration de la communauté.
- Formation aux humanités ; former les cadres à la collaboration ; structuration de réseaux et de partenariats avec la société civile.
- Promotion du bien-être des étudiants, enseignants et personnels administratifs.
- Repenser la communication/ vulgarisation des connaissances pour la population.

● La responsabilité : l'université doit répondre aux attentes spécifiques de la société.

- Création de formations/parcours et mise en place d'une recherche-action adaptées aux besoins des populations ou des acteurs du territoire.
- Formations à la citoyenneté et à de nouvelles compétences.

La mise en œuvre de projets structurants peut se faire au travers des actions prioritaires suivantes :

● Des initiatives de soutien à la dynamique de l'Atelier :

- Valoriser la recherche interventionnelle en santé des populations par le lancement d'un Appel à Projet de recherche interventionnel en santé des populations.
- Confirmer une approche transversale en santé par la constitution de l'Alliance Santé des Réseaux Universitaires d'Expression Française.
- Renforcer une démarche Assurance-Qualité par la création d'un label Qualité Académique - Exemplarité

pour les formations de compétences transversales et métiers en santé intégrant la responsabilité sociale.

● **Des programmes de projets-action plurianuels :**

- Responsabilité universitaire en santé dans les territoires :

Actions de lien avec les communautés professionnelles par :

- La participation des communautés de professionnels aux activités d'apprentissage ; formations en Master ou autres types de programmes applicables, stages reconnus par l'université.
- La coopération inter professionnelle et l'ingénierie des réseaux et l'application de modèles collaboratifs variés et innovateurs.

Actions de formation de proximité par :

- Les partenariats entre acteurs territoriaux et la formation au partenariat.
- La mobilité pour l'apprentissage.

- Implication populationnelle en santé :

Actions d'engagement étudiant pour :

- La promotion de la santé avec des professionnels, le paramédical, les associations.
- L'éducation en santé communautaire vis-à-vis des populations, avec l'usage des TIC.

Actions de participation citoyenne :

- Le Forum citoyen et le partenariat basés sur une co-construction incluant la participation citoyenne.
- Le bureau citoyen dans l'institution universitaire.

- Démarche de qualité labellisée :

Actions pour l'Accréditation internationale par :

- Les démarches d'évaluation et d'accréditation.
- L'introduction de normes de responsabilité sociale.
- La constitution de guides de bonnes pratiques.

Actions de formation :

- Formation à l'évaluation-accréditation.
- Formation des étudiants en compétences de responsabilité sociale.
- Formation en méthodologie de construction des projets et des programmes de thématique interdisciplinaire (Master).
- Développement des compétences en ingénierie numérique pour la formation.

Actions de recherche :

- La constitution de réseaux de chercheurs avec des compétences pluridisciplinaires complémentaires sur une même thématique.
- Les outils de mesure en Responsabilité sociale (Observatoire).

COMMUNICATIONS DE L'ATELIER 1

● *Impact de la COVID-19 sur la dimension genre dans l'offre des services de santé et la recherche et mitigation, en Guinée* (Alpha Amadou Diallo, Université de Conakry, Guinée).

● *Nouvelle approche thérapeutique face au traitement de l'hypertension artérielle au Bénin, Afrique de l'Ouest* (Hénok Koutchiko, Université d'Abomey Calavi, Bénin).

● *Sortir le handicap neurologique de l'ombre : chronique de deux années de parcours d'une association de jeunes professionnels de la santé au Cameroun* (Michael Temgoua, Institut de Neurosciences Appliquées et de Rééducation fonctionnelle, Cameroun).

● *Accréditation, labellisation qualité et responsabilité sociale des facultés de médecine : de nouvelles compétences pour les étudiants en santé* (Joël Ladner, Université de Rouen, France).

● *Santé durable et obligation vaccinale en francophonie* (Éric Martinet, Université Jean Moulin Lyon 3, France).

● *COVID-19 : accélérateur échanges numériques* (Yves Tremblay, Université Laval, Canada).

● *Création d'un réseau international de correspondants de la SoFCHAR* (Dominique Simon, Centre Hospitalier Sud Francilien, France).

● *Le rôle de la formation continue en intelligence artificielle pour la résilience des femmes médecins* (Maha Gmira, Université Euromed de Fès, Maroc).

● *Directives OMS sur les bonnes pratiques agricoles et les bonnes pratiques de récolte (BPAR) relatives aux plantes médicinales* (Makan Soumare, Université de Bamako, Mali).

● *La conceptualisation d'un Master comme une démarche transdisciplinaire pour former des professionnels à une approche une seule santé* (Nicolas Antoine-Moussiaux, Université de Liège, Belgique).

● *L'importance du partenariat pour la promotion de la santé à l'échelle nationale. Le cas du Cap-Haïtien* (Esaü Terlemarque Lubin, Université Américaine des Sciences Modernes d'Haïti).

● *Expérience de l'Université de Bambey et de Fairfield (Connecticut) aux USA dans le service E-learning santé au Sénégal* (Papa Gallo Sow, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal).

● *Amélioration de la qualité et l'accès aux soins périnataux dans les régions du centre ouest de la Tunisie (lier la faculté à son territoire)* (Ali Mtiraoui, Université de Sousse, Tunisie).

● *La stratégie de l'OMS pour les médecines traditionnelles. Application dans les pays en développement : le projet phytokat en R.D. Congo* (Pierre Duez, Université de Mons, Belgique).

● *UHC-School-lab : innover pour faire progresser la couverture santé universelle* (Renée Grillot, Université Grenoble Alpes, France).



ATELIER 2

| SCIENCES ET TECHNIQUES

Préparé et animé par

Nathalie Bécoulet (Région académique Bourgogne-Franche-Comté, France), **Lamine Boubakar** (FIGURE, France), **Jean-Marc Broto** (CIRUISEF, France), **Jacques Étamé** (Université de Douala, Cameroun), **Dominique Gentile** (CITEF, France), **Isabelle Glitho** (Université de Lomé, Togo), **Yves Lichtenberger** (Université Gustave Eiffel, France), **Mouhamed Fadel Niang** (Université Thiès, Sénégal), **Nour-Eddine Oussous** (Université Lille 1, France), **Hervé Sabourin** (FIGURE, France), **Salam Sawadogo** (École Polytechnique de Thiès, Sénégal), **Gina Florica Stoica** (Université Politehnica de Bucarest, Roumanie), **Nadine Thézé-Thiébaud** (CIRUISEF, France).

I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER

La professionnalisation des formations supérieures doit répondre à la transformation rapide des métiers, l'émergence de nouveaux profils d'emplois et aux opportunités croissantes pour entreprendre. Dans ce contexte, il est nécessaire d'offrir aux diplômés les compétences qui leur permettront de s'insérer, mais aussi de se perfectionner et de se reconvertir dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Autrement dit, leur apprendre à apprendre.

Dans une étude du McKinsey Global Institute, parue en 2018 sous le titre : *"Skill Shift: Automation and The Future of The Workforce"*, il ressort que seront davantage sollicités d'ici 2030, les compétences conceptuelles avancées comme celles qui touchent à la créativité et à la résolution de problèmes complexes, les aptitudes qui relèvent du social et de l'émotionnel comme s'ouvrir à la diversité, coopérer et se situer dans les interactions, et les savoir-faire technologiques comme la programmation informatique.

Face à ces défis, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche peuvent prendre plusieurs mesures telles que :

- L'ouverture au monde de l'entreprise pour mieux anticiper les besoins du marché du travail et ses évolutions.
- L'élargissement du champ des compétences des étudiants et des apprenants, en tenant compte des nouveaux besoins dont ceux liés au déplacement des emplois et aux transitions numériques et écologiques.
- Le développement professionnel des enseignants pour soutenir des pédagogies qui visent l'acquisition de compétences, y compris celles qui ne s'enseignent pas.
- La mise en œuvre d'activités de mises en situations réelles, dans des contextes professionnels propices à l'acquisition de compétences conceptuelles et d'aptitudes pour innover et conduire des changements.
- Le renforcement du rôle de l'étudiant en tant qu'acteur de son apprentissage, autonome, réflexif et collaboratif.
- Le développement de la formation continue pour permettre une mise à jour rapide des compétences.

II - OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Conformément aux diverses recommandations et études sur le sujet, la professionnalisation des formations supérieures suppose de faire évoluer l'offre de formation en alliant, de façon équilibrée, théorie et pratique et en articulant des logiques traditionnelles de formation et de recherche et des logiques qui rendent possibles les interactions avec le monde de l'entreprise.

- Sans remettre en question la pertinence des formations dont l'objectif est de répondre à des besoins immédiats, cette articulation est le meilleur moyen pour ne pas enfermer trop tôt les étudiants dans un cadre préétabli, alors que l'époque exige, au contraire, de grandes capacités d'adaptation.

- Ce que confirment les cadres de certifications professionnelles qui font référence, pour les niveaux supérieurs de qualification, à des qualités distinctives qui sont autant d'atouts pour entreprendre et innover. Citons à cet égard : la curiosité et la créativité, l'initiative et la prise de risque, l'ouverture pluridisciplinaire, l'analyse critique et la résolution de problèmes complexes, la gestion d'activités et de projets, autant que de personnes, ou encore l'exercice de la responsabilité et la prise de décision.

- À cela doit s'ajouter la mise à jour régulière des connaissances et compétences liées aux transformations technologiques et à l'urgence climatique.

- La pertinence des enseignements et des apprentissages permettant d'élargir le champ des compétences pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain, devient dès lors un enjeu pour les établissements et une exigence pour les enseignants et les étudiants, dans une dynamique associant la recherche et les mondes socio-économique et culturel.

III - PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES

- Quels types d'activités mettre en place pour favoriser l'immersion des étudiants dans des contextes professionnels, incluant les laboratoires de recherche ?
- Comment renforcer le lien entre enseignements, activités d'apprentissages et recherche, propice à l'acquisition de compétences conceptuelles avancées ?
- Comment mettre en place et organiser une évaluation qui laisse une large place à l'autoévaluation par l'étudiant rendu acteur de ses apprentissages ?
- Comment définir, mettre à jour et intégrer aux formations des compétences numériques et des compétences organisationnelles, sociales, environnementales et culturelles, incluant l'accès aux langues et cultures étrangères ?
- Comment construire et développer les partenariats avec l'entreprise, et associer celle-ci au processus de conception, de mise en œuvre, d'évaluation et de révision des formations ?
- Comment piloter la professionnalisation des formations dans le cadre d'un processus d'assurance qualité interne des enseignements et des apprentissages, qui inclut le développement professionnel des enseignants ?



IV - POINTS CLÉS, RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

1 - POINTS CLÉS

- Développement de partenariats durables avec le monde socio-économique.
- Développement de pédagogies actives dans le cadre de dispositifs tels que l'approche par compétences, l'approche programme ou encore l'alignement pédagogique.
- Cadrage et mise en œuvre d'activités de « mise en situation » dans les programmes à travers des stages et des projets.
- Développement d'un enseignement centré sur l'étudiant rendu réflexif et acteur de son parcours et de ses apprentissages.
- Mise en place d'un cadre de référence pour le développement de compétences numériques, organisationnelles, sociales, environnementales et culturelles pour les apprenants.
- Développement de compétences conceptuelles avancées pour entreprendre et innover, en particulier en liens avec la recherche et l'entreprise, y compris dans le cadre de mobilités internationales.
- Mise en place de services d'appui à la professionnalisation, incluant le développement professionnel des enseignants, l'accompagnement des étudiants dans leurs recherches de projets et de stages et pour leur insertion professionnelle, et la mise en œuvre d'un système d'Assurance-qualité interne et d'amélioration continue des formations.

2 - RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

L'agenda de mise en œuvre dépend du contexte local. L'ensemble de ces actions doit être organisé par chacune des universités membres de l'AUF avec un soutien fondamental de celle-ci comme gage de réussite au niveau de l'harmonisation et de financements à travers des appels à projets spécifiques. Plusieurs recommandations et actions prioritaires ressortent de l'analyse des points clés ci-dessus.

- **Créer un bureau de liaison universités-entreprises** avec un service de stages associé.
- **Mettre en place un observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle** qui permet entre autres de fournir des enquêtes régulières sur l'insertion des étudiants et les secteurs d'emploi en tension.
- **Mettre en place un centre d'appui à la pédagogie et au développement professionnel des enseignants** pour, notamment, l'accompagnement pédagogique, l'enseignement à distance et les certifications.
- **Instaurer des conseils de perfectionnement** pour chaque programme qui implique le monde socio-économique.
- **Disposer d'un service de la formation continue** afin d'assurer une formation tout au long de la vie.
- **Créer un centre pour l'innovation et l'entrepreneuriat.**
- **Développer une offre de formations en alternance avec le monde socio-économique** à tous les niveaux.
- **Créer un centre d'orientation, d'information et d'accompagnement** des étudiants sur les formations et les métiers.
- **Mettre en œuvre une pédagogie** basée sur l'approche par compétences.
- Reconnaître officiellement le statut de **l'étudiant/entrepreneur.**
- **Développer des incubateurs et pépinières** d'entreprises au niveau local.
- **Assurer la gestion de la propriété intellectuelle des ressources numériques.**
- **Valoriser pour l'enseignant** la conception des ressources numériques qui servent à alimenter les plateformes pédagogiques.

COMMUNICATIONS DE L'ATELIER 2

- *Une éducation centrée sur la professionnalisation et orientée vers l'avenir* (Hermione Vanessa Manesson, Université de Yaoundé 1, Cameroun).
- *Planète robot* (Jean-François Brethé, Université Le Havre, France).
- *Les études supérieures comme moyen pour faire évoluer les compétences et de se professionnaliser : cas d'étude le Sénégal* (Houryeh Naghavi Hosseini, Université Jean Moulin Lyon 3, France).
- *Renforcement des capacités et harmonisation des licences scientifiques : l'exemple du projet pulse : Professionnalisation et ouverture à l'international de licences scientifiques expérimentales en Afrique de l'Ouest* (Angela Moca Licciardi, Université Toulouse III Paul Sabatier, France).
- *Consortium franco-africain « AfriConnect » sur l'internet des objets* (Fabrice Aubépart, Université Aix-Marseille, France).
- *Adaptation des travaux pratiques aux travaux d'analyse physico-chimiques des laboratoires professionnels* (Mohamed Dachraoui, Université Centrale de Tunis, Tunisie).
- *Enseigner autrement : préparer les étudiants à s'insérer sur les futurs marchés du travail dans le contexte actuel de mutation permanente du monde de l'emploi* (Helga Rim Faraso, Université d'Antananarivo, Madagascar).
- *Le développement des sciences et techniques pour la croissance économique en Afrique francophone : une expérience du Cameroun* (Bertin Désiré Soh Fotsing, Université de Dschang, Cameroun).



ATELIER 3

| SCIENCES HUMAINES

Préparé et animé par

Karl Akiki (Université Saint Joseph, Liban), **Jana Altamanoval** (Université de Naples, Italie), **Heinz Bouillon** (UC Louvain, Belgique), **Manuel Célio Conceicao** (LTT), **Van Cong Tran** (AFELSH), **Julia Ndibnu-Messina Ethé** (Université Yaoundé 1, Cameroun), **Évariste Takirutimana** (Université nationale du Rwanda), **Maria Teresa Zanola** (Unicatt, Italie).

I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER

Les langues et leur diversité sont l'expression des hommes, de leurs cultures et de leurs savoirs. Dans un espace multilingue et multiculturel, où l'internationalisation semble être l'atout majeur pour toute stratégie de compétitivité, la réflexion sur le rôle de la francophonie scientifique dans les sciences humaines met en valeur ces enjeux cruciaux. Les participants sont éveillés quant aux problématiques à faire face au niveau international mais l'attitude choisie et l'approche d'analyse ont valorisé les aspects propositionnels, constructifs et proactifs au cours des Séquences.

Un premier point partagé est la polyphonie de la langue française et sa capacité de mettre en avant son élan culturel et communicatif dans la construction et la communication des savoirs et de la science.

La francophonie scientifique - dans sa dimension des sciences humaines - non seulement montre les savoirs de différentes latitudes qui se verbalisent en français mais aussi les spécificités de rhétoriques francophones du discours scientifique, inspirées par ses variétés linguistiques et par le contact avec les autres langues. La capacité donc de proposer des standards adaptés aux différentes localisations.

Elle crée également un espace d'échange sur l'avenir de la traduction, de la médiation, des lettres et des sciences humaines francophones dans le contexte multilingue, du développement durable et de l'égalité femme/homme.

Ces ressources ont permis de modifier et/ou d'adapter les pratiques d'enseignement et recherche en sciences humaines, même face aux enjeux imposés par l'épidémie de Covid-19. Ce cadre souligne la nécessité de poursuivre le développement d'une francophonie diversifiée.

II - OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Montrer la contribution de la francophonie scientifique pour le développement des terminologies que représentent les variantes et variations contextualisées de la verbalisation des savoirs.
- Analyser l'impact du multilinguisme sur les activités de traduction, de médiation scientifique et les sciences humaines.
- Renforcer le respect des variations discursives locales comme garant de la pérennité de la connaissance comme le préconisent les objectifs du développement durable.
- S'inscrire dans une approche inclusive des langues qui contribue à l'équité et l'égalité femme/homme.
- Concevoir des actions pour affirmer le rôle du français dans la communication scientifique.



III - PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES

- Le positionnement de la langue française et des cultures qui s'expriment en français - toute variante incluse dans son existence pluricontinentale - dans l'espace francophone : il est nécessaire de relever régulièrement les données quantitatives de sa diffusion pour évaluer la distribution et les avancements, ce qui aidera à faire un travail concret sur la réalité des situations et qui aidera à dépasser des approches de critique involutive.
- Le dialectisme et la synergie linguistique au sein de la Francophonie, un témoignage de vitalité et de richesse polyphonique dans les différentes modalités de la communication écrite, orale et transmédiatale.
- Langue et culture française et communication des savoirs : savoir repérer et exprimer les besoins des sociétés aussi bien que valoriser les anthropologies culturelles partagées ou à partager dans une perspective inclusive.
- La francophonie éducative (les enfants arrivent à l'école et ils sont scolarisés dans une langue qui est officielle mais qui est perçue comme langue étrangère, détachée de toute expérience) et la préoccupation pour une formation à l'égalité des compétences : dans cette direction, la cohabitation avec les autres langues (nationales ou pas) de la scolarisation et de l'enseignement supérieur ; revoir et adapter le curriculum localement.
- Français scientifique et internationalisation : la découvrabilité du français dans le réseau et le descriptif multilingue des métadonnées pour leur réutilisation et pour les rendre accessibles, ce qui aide dans la fiabilisation des outils de gestion de la francophonie scientifique ; tout ça est le résultat d'une transformation numérique, sans oublier l'ancrage local.
- L'importance de la francophonie scientifique dans les activités de médiation linguistique, culturelle et identitaire.
- Le rôle de la terminologie comme vecteur de connaissances, de fixation et d'enseignement des connaissances : un pont avec les savoirs, qui permet l'ouverture à l'interdisciplinarité multilingue ; le respect des variations terminologiques qui représentent les variantes et variations contextualisées locales de la verbalisation des savoirs.

IV - POINTS CLÉS, RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

1 - POINTS CLÉS

Les aspects ci-dessus énumérés entrent en dialogue avec trois points clés qui encadrent la formation, la recherche et la dissémination des idées et des résultats :

- La publication multilingue en science ouverte doit

être supportée et mise en valeur.

- La numérisation de la documentation linguistique et culturelle pour mettre en rapport les langues sur le terrain.
- Le développement des projets collaboratifs en traduction automatique/lexicographie plurilingue pour la langue générale et spécialisée, pour les textes littéraires, pédagogiques et scientifiques.

2 - RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

- Actions de sensibilisation à la valorisation du français scientifique dans les milieux scolaires et universitaires.
- Actions pour la découvrabilité multilingue et le transfert des connaissances en français : le rôle de la terminologie en tant que clé de voute pour la diffusion des connaissances.
- Supports de communication : favoriser la publication multilingue aidée et outillée en science ouverte.
- Diffusion des dictionnaires collaboratifs et renforcement des bases de données existantes (Dictionnaire des Francophones DFF ; les lexiques des réseaux terminologiques, par ex.).
- Transformation des analyses tirées par les actions précédentes pour la mise en place de projets de Master et filières éducatives multilingues ; de traduction multilingue avec focus sur la terminologie des domaines scientifiques et sur la traduction en sciences humaines et traduction littéraire ; de création d'outils de support pour la simplification pour la communication accessible ; de promotion de l'organisation de la recherche scientifique dans le réseau francophone.
- Assurance d'une présence durable des sciences humaines dans la francophonie scientifique.



COMMUNICATIONS DE L'ATELIER 3

- *Les humanités francophones, un carrefour incontournable des compétences du XX^{ème} siècle* (Karl Akiki, Directeur de département, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban).
- *La documentation linguistique, gage d'une éducation pour tous et d'un développement durable* (Gratien Gualbert Atindogbé, Enseignant chercheur et Vice-Doyen, Université de Buea, Bénin).
- *Comment comprendre l'éducation ouverte et libre au sein de la francophonie scientifique ?* (Barbara Class, Chargée de cours, Université de Genève, Suisse).
- *Valorisation de la recherche en français dans le domaine des sciences humaines et implication des jeunes dans les recherches* (Mzago Dokhtourichvili, Professeure émérite, Université d'État Ilia, Géorgie).
- *Francophonie scientifique et terminologie : une union utile et nécessaire - le cas de la terminologie de la traduction en français, arabe et anglais* (Lina Feghali, Professeure, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban).
- *La traduction automatique neuronale au service de la promotion de la francophonie scientifique* (Maali Fouad, Maître de conférences, Egypt-Japan University of Science and Technology, Egypte).
- *Terminologie et enseignement : une voie privilégiée pour affirmer le rôle du français dans la communication scientifique* (Claudio Grimaldi, Maître de conférences, Università degli Studi di Napoli « Parthenope », Italie).
- *Pour un réseau interdisciplinaire francophone de traitement des données plurilingues* (Tetiana Katchanovska, Enseignante chercheuse, Université nationale Taras Chevtchenko de Kyïv, Ukraine).
- *Décolonisation de la langue française* (Emmanuelle Labeau, Professeure associée, Aston University, Grande Bretagne).
- *Développer la francophonie par la traduction dans l'enseignement et la recherche. Le cas du projet Traduxio* (Philippe Lacour, Professeur associé, Université de Brasilia, France).
- *Le rôle de la langue française dans les recherches historiques à l'ère de la crise des sciences humaines* (Elena Linkova, Professeure associée, Université russe de l'amitié des peuples, Russie).
- *Du bon usage des langues nationales : du français vers les langues du terroir* (Bachir Tamsir Niane, Enseignant chercheur, Université Général Lansana Conté de Sonfonia, Guinée).
- *Le français, les langues nationales et le développement en Afrique* (Adolphe Sanon, Enseignant, Université Norbert Zongo, Burkina Faso).



ATELIER 4

| SCIENCES SOCIALES

Préparé et animé par

Soukaina Bouraoui (CAWTAR, Tunisie), **André Cabanis** (Université de Toulouse 1 Capitole, France), **Aicha Derdour** (Université des sciences et de la technologie d'Oran, Algérie), **Dolla Karam Sarkis** (Université Saint Joseph, Liban), **Minh Hang Nguyen** (Université François Rabelais de Tours, France), **Nguyen Ngoc Dien** (CIFDUF, Vietnam), **Cristina Robalo-Cordeiro** (Université de Coimbra, Portugal), **Leila Saadé** (RESUFF, Liban).

I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER

À l'université, la question de l'égalité des sexes est d'autant plus complexe qu'elle met en lumière les obstacles de diverses natures que les femmes peuvent rencontrer, qu'elles soient étudiantes, enseignantes-chercheuses ou cadres administratives. Dans de nombreux pays, les institutions d'enseignement supérieur s'efforcent de réduire ces inégalités par la mise en place d'un cadre institutionnel cherchant à améliorer la situation des femmes. Cependant, l'atteinte d'une égalité de droit entre les femmes et les hommes dans les institutions universitaires est encore lointaine, même si elle progresse. Au-delà des plaidoiries et de la promotion de l'égalité femme-homme, quelles actions concrètes pourraient être proposées et appliquées pour accompagner les institutions universitaires membres de l'AUF qui souhaitent s'engager dans cette voie ?

À cause de la prépondérance du modèle de famille patriarcale dans plusieurs sociétés, il n'est pas rare d'entendre dire partout que l'homme est supérieur à la femme. En Asie, par exemple, les expressions de l'homme et de la femme se transforment littéralement en celles du « sexe fort » et du « sexe faible ». L'inégalité des sexes, basée sur la différence naturelle des conditions physiques de l'homme et de la femme, risquerait alors d'être éternelle. Depuis le début du XX^{ème} siècle, les mouvements sociaux imprégnés du libéralisme ont contribué à l'amélioration de la situation de la femme, notamment pour ce qui concerne les droits politiques, le droit à l'éducation et les rapports familiaux. Toutefois, la diversité des situations politiques et économiques des pays, ainsi que le poids des traditions, font que la pensée libérale n'est pas accueillie et ne s'applique pas de la même façon dans tous les coins du monde.



II - OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Mise en place, par les universités, de dispositifs capables d'assurer un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes, en particulier au niveau de leur représentation dans les différentes instances de gouvernance de l'établissement en tendant à la composition paritaire.
- Prise de conscience des inégalités du droit des femmes aux études supérieures dans les pays du Nord et les pays du Sud (où les jeunes filles, dès l'entrée à l'université, sont souvent obligées de concilier vie de famille et études supérieures, leur scolarité pouvant être aussi interrompue pour des raisons de maternité, ce qui fractionne leur formation et complique l'obtention de leur diplôme).
- Renforcement de la visibilité des femmes dans la recherche, surtout dans les pays du Sud.

III - PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES

- Malgré leur présence renforcée au niveau du pilotage des institutions, les femmes ne bénéficient toujours pas des mêmes conditions de travail que les hommes, des mêmes perspectives de carrière et des mêmes conditions salariales. La pandémie de la Covid-19 a mis en lumière la fragilité des droits des femmes (responsabilité familiale, école à la maison, garde d'enfants) tendant à accentuer le déséquilibre entre les femmes et les hommes.

Quelles mesures concrètes pourraient être proposées pour changer cette situation au niveau de la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur ?

- Bien des obstacles rendent difficile la poursuite d'études pour les jeunes filles dans le supérieur, outre les filières encore réservées aux garçons et la qualité des formations destinées exclusivement aux filles. **Comment les universités pourraient-elles améliorer les conditions des jeunes filles dans le supérieur et leur accorder les mêmes droits et les mêmes chances que les hommes ?**

- Dans certains pays défavorisés, la recherche universitaire est en général très faible et la possibilité donnée aux femmes de devenir chercheuses l'est encore plus. Cet état de fait est certainement une conséquence évidente de la « Formation et droit des femmes » suscitée.

Cependant, n'y aurait-il pas des moyens favorisant l'accès des femmes à la recherche et de mieux valoriser leurs travaux de recherche en tant que femmes ?

IV - POINTS CLÉS, RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

1 - POINTS CLÉS

- « Il faut placer la femme dans le savoir et dans la transmission du savoir », si nous voulons faire évoluer la femme, son rôle comme personne à part entière dans la société et comme mère responsable de l'éducation et de la préparation des générations futures. Toute réflexion et toute action sur la question de « la femme à l'université » doivent tenir compte de 4 axes fondamentaux : l'éducation, la formation, le savoir et l'acquisition de compétences.
- La réflexion doit se faire selon une approche participative et de manière intergénérationnelle et compter avec les jeunes.
- A court et moyen terme, toutes les recommandations-actions conjuguées pourraient aboutir à un changement radical des mentalités afin que la femme, du fait de ses compétences, trouve dans la société sa place comme membre actif, contribuant au développement culturel et économique de la société et son enrichissement.
- L'AUF peut jouer un rôle majeur comme catalyseur de ces initiatives avec ses réseaux, bureaux et surtout des personnes liées par cette culture francophone qui est presque une identité.

2 - RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

L'AUF, à travers ses réseaux, experts, enseignants-chercheurs adhérents et actifs, pourrait encourager et appuyer les recommandations suivantes :

- Appuyer avant tout l'égalité des chances dans l'accès des femmes à l'université ; appuyer également l'égalité des chances de l'accès des filles à l'école dans les pays où ce n'est pas encore le cas : on envoie les garçons à l'école mais il n'y a ni le besoin ni les moyens d'envoyer les filles.
- Appuyer l'éducation des femmes pas seulement au niveau scolaire ou académique, mais leur permettre d'acquérir également des compétences techniques et technologiques, les préparant à avoir des métiers réservés encore aux hommes et non les préparer uniquement aux métiers de femmes. Pour cela, encourager l'accès des femmes à des stages techniques et technologiques réservés essentiellement aux hommes.
- Aider les femmes à assurer leur métier avec leur rôle de femme :
 - Congé maternité adapté.
 - Crèche et facilités à côté du lieu de travail.
 - Créer des services de proximité pour les femmes actives.

- Aider les hommes à mieux comprendre le sens du partage des tâches familiales ménagères.

Sans ces facilités, dans les sociétés majoritairement patriarcales, les mères de famille resteront confinées au foyer.

- Tenir compte de l'importance du rôle des femmes dans les grands défis actuels de la société et leur réalisation comme les 17 ODD actuellement en vigueur. Comment demander aux femmes, premières concernées dans la société, d'appliquer les recommandations dans le domaine de la santé, énergie, eau, nutrition, etc., si elles n'ont aucune formation leur permettant de comprendre ces problématiques et leur gestion ?
- Oser recruter des femmes compétentes dans des postes clefs jusque-là réservés aux hommes. Ceci est un grand défi pour les responsables des institutions de tout genre, dans tous les domaines notamment quand ce sont des postes clefs. Repenser le rôle des femmes à l'université et particulièrement celui de la femme comme enseignante-chercheuse et lui permettre l'accès à des postes à responsabilité.
- L'égalité des chances étant une des valeurs de l'AUF, sensibiliser sur l'importance des formations sur le genre qui doivent faire partie des cursus de toutes les disciplines.
- Contribuer à éliminer la discrimination entre les genres dans le sens juridique du terme et apprendre aux femmes leurs droits dans la société.
- Importance de la solidarité entre femmes qui joue un rôle important dans la propulsion des femmes dans la société, et instaurer des mécanismes d'échanges de bonnes pratiques (rôle du RESUFF).
- Importance de la solidarité entre les jeunes, femmes et hommes, qui commence à l'école, continue à l'université et ensuite dans la société ; c'est cette solidarité qui est garante d'abolir la différence « genre » dans la société ; d'où l'importance de la mixité des genres à l'école et à l'université.
- La question du genre doit être au cœur de la bonne gouvernance autant dans les universités que dans toutes les institutions étatiques ou privées, sociétés, industries...
- Insister auprès des médias pour leur rôle dans le développement du rôle de la femme dans la société et à aider à éliminer l'inégalité construite entre les genres. Importance de l'autonomie de la femme dans la société, cette autonomie lui permet de s'imposer et de refuser la soumission au père, frère et mari.
- Mobiliser, s'il le faut, les autorités pour donner les mêmes chances et droits aux deux genres : ONG, sociétés savantes, ordres, syndicats...).
- Importance d'avoir et de partager des données réelles sur le rôle des femmes dans les I.E.S et avoir un mécanisme de suivi tel qu'un OBSERVATOIRE DU GENRE et publier périodiquement un « état des lieux » des pays francophones.

- Encourager les recherches et études de la place et du rôle des femmes dans la société pour mieux connaître les obstacles et les difficultés et travailler pour les surmonter un à un, et mener des politiques avec une feuille de route claire.
- Importance du réseautage, pilier de l'AUF et qui, à travers des projets, permet d'aider les femmes en travaillant sur des problématiques sociétales concernant le genre.
- Insister sur le rôle de la coopération internationale et des financements - comme le requiert l'objectif 17 des ODD - pour favoriser les mécanismes d'échanges inter-universitaires qui participent aux changements des mentalités et permettent d'ouvrir les perspectives d'études et de recherches, tels que les stages, les visites, les bourses pour les enseignants(e)s, chercheur(e)s étudiant(e)s.
- *Égalité de genre et gouvernance universitaire en Haïti* (Ketleine Charles, Université d'État d'Haïti et Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes).
- *Quel paradigme féministe pour une réelle émergence du leadership politique féminin en Afrique francophone ?* (Blaise Pascal Zirimwabagabo Muhindo, Institut supérieur des finances et de commerce de Bagira, R.D. Congo).
- *Politique de genre dans les institutions de recherche en Côte-d'Ivoire : discours et pratiques* (Gnankon Estelle Gisèle Kabran, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire).

COMMUNICATIONS DE L'ATELIER 4

- *Égalité femme/homme dans les domaines scientifiques* (Ménéodore Karimumuryango, Institut de Statistique Appliquée de l'Université du Burundi).
- *Les femmes et la fonction de recteur d'université d'état au Cameroun* (Léopold Alain Joseph Owona, Université de Yaoundé 1, Cameroun).
- *L'autonomisation de la femme en milieu rural : possibilités et limites* (Seydou Ouattara, Université Alassane Ouattara, Côte-d'Ivoire).
- *Les médias, vecteur enclencheur des droits de la femme à l'université* (Benjamin Nkurunziza Karuhije, École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, Université de Yaoundé 2, Cameroun).
- *Déterminants de la malnutrition des enfants au Togo : une analyse par les disparités selon le milieu de résidence* (Woulamé Oudjim, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université de Lomé, Togo).
- *Le droit des femmes à l'université : défis et enjeux de l'avènement d'un monde paritaire* (Junior Misi Mungala, Université de Szeged, R.D. Congo).
- *Participation des femmes à la gestion des ressources en eau : cas de la ville de Ziguinchor* (Cheikh Faye, U.F.R. Sciences et Technologies, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal).
- *Extrémisme violent autour du bassin du Lac-Tchad, la théâtralisation de la province du Lac* (Abdou Abbami Oumar, Université de Ndjamena, Tchad).
- *Objectifs de développement durable : intégration des ODD dans les curricula de formation à l'université d'Abomey-Calavi au Bénin : stratégies de mise en œuvre et d'appropriation* (Monique Ouassa Kouaro, Université d'Abomey-Calavi, Bénin).
- *Propositions pour l'amélioration des conditions d'étude des jeunes filles dans le supérieur et pour l'accès aux mêmes droits et mêmes chances que les hommes en Haïti* (Marie-Claire Reid, Université d'État d'Haïti, Haïti).



ATELIER 5

| SCIENCES DE GESTION

Préparé et animé par

Claude Ananou (HEC Montréal, Canada), **Augustin Anasse** (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Moha Arouch** (Université Hassan 1^{er}, Maroc), **Annie Bartoli** (Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines, France), **Michelle Bergadaa** (Université de Genève, Suisse), **Vincent Calvez** (ESSCA, France), **Obenson César** (Université d'Etat Haïti, Haïti), **Gérard Cliquet** (Université Rennes 1, France), **Jean-Philippe Denis** (Université Paris Saclay, France), **Robert Le Duff** (CIDEGEF, France), **Florian Favreau** (EM Normandie, France), **Jean-Luc Fénéus** (ISTEAH, Haïti), **Georges-Maurice Hénault** (Université Ottawa, Canada), **Maurice Lemelin** (HEC Montréal, Canada), **Karine Le Rudulier** (Université de Rennes, France), **Luckner Mompremier** (UPNCH, Haïti), **Benjamin Morisse** (ESSCA, France), **Fièvre Narcisse** (Université d'Etat d'Haïti, Haïti), **Gérald Orange** (Université de Rouen, France), **Béné-dique Paul** (Université Quisqueya, Haïti).

I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER

Les séquences de l'atelier disciplinaire 5 animé par la CIDEGEF ont permis à des enseignants-chercheurs en sciences de gestion d'exprimer leurs analyses et convictions sur des points particulièrement prégnants de l'enseignement et de la recherche universitaires. Le présent texte revient sur la synthèse exprimée lors de la restitution et la complète par des propositions d'action qui pourraient être activées dans un futur proche en fonction des ressources humaines et financières qui seront mobilisées, d'autres mériteraient des études de faisabilité.

II - OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'atelier se fixait comme objectifs d'aborder les défis et enjeux de l'enseignement et de la recherche des sciences de gestion à partir de l'expérience des enseignants-chercheurs intervenants.

Cette courte restitution a été organisée sous le signe de trois défis, occasion de convergences fortes, mais qui furent riches de questionnements et de suggestions prudentes de la part des intervenants, d'ailleurs valables tant pour les pays du Sud que du Nord.

III - PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES

● Le défi d'un enseignement de la gestion plus ouvert sur les sciences sociales et autres disciplines

Les compétences en management sont trop souvent présentées sous l'angle de leur technicité, souvent réelle quand on approfondit certaines disciplines. Pourtant, les sciences de gestion ont tout à gagner à développer chez les étudiants **des compétences transversales**. Les apprenants y gagneront en hauteur de vue qui leur permettra de mieux percevoir les problèmes, d'apprécier les solutions et de remédier dans l'action aux dysfonctionnements inhérents à toutes organisations quand ils intégreront le monde du travail.

Dans cette perspective, faut-il en venir ou en revenir - selon les pays - à une forme de **propédeutique** qui serait une période d'enseignements communs - par exemple au cours des deux premières années de licence - à plusieurs disciplines, visant à préparer l'étudiant à mieux choisir la poursuite de son cursus et ainsi réduire la sélection par l'échec.

Dans le prolongement de cette première idée, faut-il faciliter et développer des **formations en double compétence** telles que la gestion pour les économistes, les juristes, les sociologues ou peut-être surtout les ingénieurs à l'issue de leur cursus spécialisé ? comment l'organiser ?

Deux exemples à l'appui, d'abord celui des UPR (Universités Publiques de Région) en Haïti - au nombre de 10, la première créée en 2006 - qui envisagent de créer une maîtrise de gestion de projet pour économistes et ingénieurs en collaboration avec la CIDEGEF. Ensuite, l'exemple en **France** des **Instituts d'administration des entreprises (IAE)** qui ont créé un diplôme en double compétence, au niveau DESS puis du Master, et qui connaît un succès continu depuis 1958.

Dans ce cadre, les intervenants ont souligné le rôle bénéfique de l'expérience professionnelle qui se traduit par une **validation des acquis par l'expérience (VAE)** permettant à des salariés de postuler à une formation que leur cursus universitaire ancien ne leur permettrait de prétendre ou même d'obtenir directement un diplôme.

L'organisation de **stages** et de **alternance** dans les enseignements contribuent à enrichir les connaissances des étudiants en assurant une relation entre théories et pratiques. Cette perspective en phase avec le terrain d'observation fourni par les organisations de toute nature peut être reliée à des programmes centrés sur l'entrepreneuriat adoptant des approches pédagogiques innovantes et permettant d'envisager autrement la façon d'entreprendre. Il semble alors souhaitable de mieux prendre en compte dans la **doximologie** l'acquis valorisé par l'expérience professionnelle, les stages et l'alternance afin de leur donner un poids important dans l'évaluation finale.

En conclusion de ce premier volet centré sur les enseignements, il convient de noter l'importance cruciale des coopérations avec le monde de l'emploi, et ses nombreuses parties prenantes, autant les entreprises que les organismes professionnels, car elles sont **la clef de l'employabilité**. Elles peuvent être des partenaires privilégiés des sciences de gestion pour un bénéfice mutuel évident en termes d'employabilité depuis l'élaboration des curricula jusqu'à l'insertion professionnelle.

● Le défi d'une recherche en sciences de gestion couplée aux enseignements

La gestion est-elle **une science ou un art** ? Sans doute les deux puisque les pratiques managériales peuvent faire l'objet d'observations comme d'un effort de modélisation et de théorisation en tout point du globe ; mais existe-t-il aussi un art de gouverner ? Au vu des résultats diamétralement opposés obtenus par les dirigeants, difficile d'en douter.

L'**autonomie scientifique des sciences de gestion** est régulièrement questionnée en raison des approches et méthodes transversales dans les recherches. En revanche, elle ne va pas de soi quand la recherche est confrontée à l'enseignement qui ne peut ignorer les disciplines connexes issues elles aussi des sciences sociales.

Certes, il faudrait s'interroger sur la **place de la recherche en gestion au sein du monde francophone**. Diffère-t-elle tant que ça aujourd'hui des recherches conduites dans le monde anglo-saxon ? Les questions liées au changement climatique et à la perte de la biodiversité interrogent tous les acteurs de la société iraient dans ce sens mais peut-on parler de convergence ?

Peut-être de nouveaux enjeux et de nouvelles perspectives renforcent une demande pour une rigueur accrue dans les protocoles de recherche ? Faut-il à ce titre envisager la création de **comités d'éthique** de la recherche et définir précisément leur rôle, préoccupation en tout cas nouvelle, en place dans les universités canadiennes depuis de nombreuses années.

Par ailleurs, quelles évolutions peut-on anticiper après une pandémie qui a ralenti, voire arrêté les activités universitaires ?

Question qui s'impose alors : **la langue française** a-t-elle, un impact scientifique et est-elle un atout stratégique sous-estimé. Les chiffres en apportent la preuve.

● **Le défi de l'autonomie des structures au service de la stratégie**

La question n'est pas celle du degré d'autonomie des universités vis-à-vis du pouvoir central, fort variable selon les pays et sur lequel notre réflexion n'aurait guère de prise, mais de celle de ses composantes internes. Le découpage se fait habituellement en départements mais la tendance est aussi au développement de **facultés de gestion** ou de management plus ou moins autonomes en leur sein.

C'est le choix fait en France sous la forme des instituts à statut dérogatoire comme les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et les IAE (instituts d'Administration des entreprises, ou encore les CEGEP (Collège d'Enseignement Général et Professionnel créé au Québec au début des années 70). Pour autant, faut-il inciter les universités du Sud à se doter de facultés ou d'instituts de **gestion autonome** ? Il semble y avoir au moins un plaidoyer en faveur de facultés d'économie et de gestion.

Autre question, les **structures universitaires** doivent-elles évoluer pour faire une place plus large aux parties prenantes, en particulier professionnelles - tous ceux qui accueilleront les étudiants pour un stage ou un emploi - au-delà d'une simple participation, souvent anecdotique à un conseil d'administration ? Il ne suffit pas d'offrir quelques strapontins dans l'instance dirigeante pour s'assurer d'un concours efficace. La présence des professionnels devrait-elle alors être requise plus en profondeur, au cœur de la définition du contenu des diplômes et de leur gestion, du moins de ceux à finalité professionnelle, voire dans les jurys mais de manière minoritaire ?

Dernier point loin d'être le moins important, celui de

la **gestion des ressources humaines (GRH)** des professeurs d'université en sciences de gestion, qui inclut leur formation, le recrutement, les promotions, les rémunérations et les moyens humains et financiers mis à leur disposition. La situation est à la fois complexe et très différente au sein de la francophonie. Ne serait-il pas intéressant d'analyser ces différences, d'en tirer des leçons et de réfléchir aux conséquences en termes de mobilité ? Ce qui est vrai pour toutes les disciplines l'est davantage pour les sciences de gestion car elles imposent une réflexion sur la place des enseignants issus du monde professionnel.

Sans doute, est-il intéressant de connaître les enseignements tirés de la présidence du **Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES)**, institution qui contribue à ces recrutements sur le continent en organisant un concours, aujourd'hui abandonné dans nombre de pays dont la France.

La conclusion de ces riches séquences pourrait peut-être émerger des leçons issues d'une très ancienne et continue collaboration AUF-UPR-CIDEGEF.

IV - POINTS CLÉS, RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

Ces quelques propositions d'action pour un futur proche seraient à mise en œuvre immédiate, d'autres mériteraient des études de faisabilité.

1 - POINTS CLÉS

- Les collaborations et échanges peuvent être développés entre établissements, en particulier entre établissements du Nord et du Sud, incluant la **création de diplômes communs**, des échanges entre enseignants pour des périodes plus ou moins longues ; des possibilités existent mais à renforcer pour des étudiants du Nord d'effectuer leurs stages et les périodes d'alternance au Sud, et réciproquement. À ce titre, l'AUF pourrait être à l'origine de la création d'un Erasmus francophone.

- Il est possible d'offrir aux **doctorants et aux mémorialistes des terrains d'observations à l'étranger** dans une organisation (entreprise, administration, association...), s'inspirant de l'expérience française des thèses en Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre) ou du « Doctorate of Business Administration (DBA) ».

- Plus précisément, il est proposé de s'appuyer sur les expériences des Cifre et des incubateurs pour bâtir des **programmes innovants de recherche-action**. De tels programmes seraient issus d'une étroite collaboration entre les établissements universitaires (enseignants et étudiants dont la relation devrait évoluer d'une relation d'autorité vers une relation de confiance et de collaboration) et les entreprises (au sens large du terme) ayant pour but de définir un besoin de l'entre-

prise conforme aux compétences de l'établissement universitaire en vue de coproduire des réponses aux besoins retenus dans un esprit entrepreneurial.

Ce programme pourrait donner lieu à la co-délivrance d'un diplôme de haut niveau par les partenaires. Le programme ferait l'objet d'un cofinancement justifié par la satisfaction d'un besoin et pourrait être labellisé. Il serait un atout en faveur de l'employabilité des étudiants concernés.

● Faudrait-il créer, au sein des directions régionales de l'AUF, **des internats pour accueillir des chercheurs francophones** comme l'organise le ministère de l'Intérieur pour des séjours de doctorants étrangers. Il est possible de s'appuyer sur les structures des pays de domiciliation des directions régionales à travers des conventions de partenariat.

2 - RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

● Grâce à des prix de **l'innovation pédagogique** et des prix de la recherche francophone, il est possible de stimuler les initiatives des enseignants-chercheurs en francophonie et développer des transferts Nord/Sud, Sud/Nord et Sud/Sud. C'est à quoi s'applique la CIDEGEF avec son Prix de l'innovation pédagogique, bi-annuel depuis 2002.

● Il est possible de capitaliser sur **l'expérience de la CIDEGEF avec les UPR d'Haïti** pour la démultiplier à d'autres universités, notamment des pays du sud, la création de diplôme de gestion intégrant des compétences plus larges en sciences sociales. Une telle expérience pourrait faire l'objet d'une labellisation par l'AUF impliquant une évaluation constructive.

COMMUNICATIONS DE L'ATELIER 5

● *Compétences en management comme compétences transversales* (Bénédictine Paul, Université Quisqueya, Haïti).

● *La gestion : une science ou un art ?* (Claude Ananou, HEC Montréal, Canada).

● *Comment peut-on collaborer avec le monde de l'emploi ?* (Moha Arouch, l'Université Hassan 1^{er} Settat, Maroc).

● *La recherche et l'enseignement en sciences de gestion ne devraient-ils pas davantage prendre en compte les recherches scientifiques publiées, par exemple, par le GIEC et par l'IPBES ?* (Florian Favreau, École de management de Normandie, France).

● *Faut-il faciliter et développer des formations en double compétence telles que la gestion pour économistes, juristes, sociologues ? Comment l'organiser : le cas des UPR en Haïti ?* (Jean-Luc Fenelus, Université publique du Nord au Cap-Haïtien, Haïti).

● *Faut-il faciliter et développer des formations en double compétence telles que la gestion pour économistes,*

juristes, sociologues ou les ingénieurs ? comment l'organiser : le cas des IAE en France ? (Gérald Orange, Université de Rouen, France).

● *Faut-il inciter les universités dites du Sud à se doter de « facultés » de gestion/management plus ou moins autonome ?* (César Obenson, Université Publique du centre, Haïti).

● *L'autonomie des sciences de gestion ; le lien Recherche-Enseignement* (Annie Bartoli, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, France).

● *Peut-on mieux prendre en compte dans la docimologie et dans l'enseignement l'acquis des stages et de l'alternance ou en développement le rôle de cette dernière ? Les structures universitaires doivent-elles évoluer pour faire une plus large place à ces parties prenantes au-delà d'une simple participation souvent anecdotique à un conseil d'administration ?* (Michelle Bergadaà, Université de Genève, Suisse).

● *La langue française, un impact scientifique et un atout stratégique sous-estimé : la preuve par les chiffres* (Jean-Philippe Denis, Université Paris-Saclay, France).

● *Faut-il en venir à une forme de propédeutique qui serait une période d'enseignements, visant à préparer l'élève pour de futurs enseignements, et visant à faciliter l'apprentissage ?* (Benjamin Morisse, ESSCA School of Management, Angers, France).

● *Plaidoyer pour une faculté de faculté économie et gestion université des Mascareignes* (Nirmal Kumar Betchoo, Université des Mascareignes Beau Plan, Pamplemousses, Île Maurice).

● *Halte à la critique : Plaidoyer pour des étudiants et professeurs lisses, conformes et dociles* (Vincent Calvez, ESSCA School of Management-Angers, France)

● *Entreprendre ... autrement* (Claude Ananou, HEC Montréal, Canada).

● *Le recrutement des professeurs de sciences de Gestion : les leçons d'une présidence du CAMES* (Augustin Anasse remplacé par Gérald Cliquet, Université Alassane Ouattara-Bouaké, Côte d'Ivoire).

● *La recherche en gestion en francophonie : quelles évolutions après la pandémie ?* (Gérald Cliquet, Université de Rennes 1, France).

SYNTHÈSE DES ATELIERS STRATÉGIQUES



ATELIER 6

RÉSEAUTAGE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Préparé et animé par

Sylvain Benoît (Université Paris-Dauphine, France), **Linda Cardinal** (AUF-Amériques, Canada), **Julien Guerrier** (Centre commun de la conception de la politique à la Direction Générale Recherche et Innovation de la Commission Européenne, Belgique), **Serge Jaumain** (Université Libre de Bruxelles, Belgique), **Martine Lagacé** (Université d'Ottawa, Canada), **Chafic Mokbel** (Université de Balamand, Liban), **Mouhamed Fadel Niang** (Université de Thiès, Sénégal), **Estelle Pezzana** (AUF-DDR, Cameroun), **Thi Cuc Phuong Nguyen** (Université de Hanoi, Vietnam), **Yvon Pesqueux** (Conservatoire national des arts et métiers, France), **Chérif Sammari** (Université de Carthage, Tunisie), **Tony Toufic** (Bureau canadien pour l'éducation internationale), **Edgar Varela Barrios** (Conférence des Recteurs des universités d'Amérique Latine), **Olfa Zéribi** (AUF-Europe de l'Ouest).

I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER

Dans le champ des relations internationales, la coopération scientifique revêt dans la période actuelle une importance tout à fait particulière. D'une part, l'ampleur des questions que soulèvent les défis sociaux et environnementaux auxquels sont confrontées les sociétés commande d'orienter les activités de recherche vers la formulation et la résolution de problèmes de plus en plus complexes, appelant par conséquent des réponses de nature interdisciplinaires, plurilingues et adaptées aux réalités des pays. D'autre part, le volume des activités de coopération scientifique au niveau mondial - attesté par la part des publications attribuées à des co-auteurs internationaux - s'établissait en 2015 à 25 % et continue vraisemblablement de progresser à un rythme soutenu, ce qui est prometteur. Le lieu de production des savoirs se déplace également des universités vers de nouvelles « constellations », dont les réseaux transnationaux de la connaissance existant par-delà des frontières des États, les institutions du secteur public et les organisations de la société civile. Un tel contexte pose avec plus d'acuité le défi d'une science ouverte, le développement de bases de données accessibles, la réduction des inégalités d'accès aux bienfaits de la science et de la technologie, mais également la promotion des femmes et des minorités à des professions scientifiques ou encore l'avancement du plurilinguisme et la valorisation des traditions intellectuelles. Les contextes sanitaires, sociaux, ou encore environnementaux, donnent également un sens nouveau à la coopération scientifique internationale en raison de la montée en puissance de la diplomatie scientifique.

Dans quelle mesure la francophonie scientifique peut-elle se mobiliser pour accroître la coopération solidaire et inclusive dans l'intention affichée de construire une intelligence collective pour la résolution de ces défis globaux ?

II - OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Proposer aux chercheur.e.s de se saisir de cette problématique en vue d'apporter des réponses aux enjeux de la coopération internationale solidaire et inclusive et contribuer ainsi au débat sur l'avenir de la francophonie scientifique.
- Concevoir et engager la coopération francophone dans le sens d'une diplomatie scientifique ancrée dans le local, le régional, le national et rayonnant à l'international, qui remette en perspective les rapports entre langues et pouvoirs.

III - PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES

- Quelles seraient les principales actions à privilégier pour valoriser les travaux des chercheurs travaillant en réseaux, d'influencer la diplomatie scientifique et transmettre effectivement les résultats de leurs activités à un ensemble hétérogène de participant.e.s à la décision publique ?
- Quels seraient les principes directeurs, axes, principales actions et ressources nécessaires en vue de la préparation d'un futur plan d'action en matière de coopération internationale scientifique au sein de la francophonie ?
- Quels seraient les premières actions à mettre en avant afin de favoriser une coopération internationale scientifique qui soit mise au service du développement durable et inclusif au sein de la francophonie ?

IV - POINTS CLÉS, RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

La coopération scientifique francophone gagnerait à s'orienter vers une diplomatie scientifique ancrée dans le local, le régional, le national, tout en rayonnant à l'international et en remettant en perspective les rapports entre langues et pouvoirs.

1 - POINTS CLÉS

- Intégrer aux stratégies d'internationalisation, la **responsabilité sociétale** promouvant les universités comme acteurs du développement durable.
- Défendre l'**équité scientifique** et développer une **production inclusive des savoirs mobilisés** pour une coopération internationale revitalisée.
- Accompagner la **transformation structurelle de la diffusion des savoirs** et sensibiliser les décideurs aux enjeux de la **science ouverte et accessible** à tous (médiation scientifique).
- Promouvoir la **recherche responsable** en faisant valoir des normes scientifiques adaptées aux préoccupations de la francophonie scientifique.
- Renforcer la place des **établissements membres dans les partenariats multilatéraux** engagés dans la réponse aux défis globaux en dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de la société.
- Intensifier le plaidoyer par le soutien aux **réseaux structurés de recherche impliqués dans l'action publique internationale**.

2 - RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

● **Coopération et internationalisation responsable** : *repenser la coopération scientifique comme levier de la responsabilité sociale des universités !*

- Développer la mise en réseau via des bourses, des mobilités pour les chercheurs, les étudiants, les enseignants.
- Innover les instruments : mobilités virtuelles, internationalisation à domicile, webinaires et formations en ligne, coopérations pérennes N/S et S/S en co-diplomation, participation virtuelle aux conférences et aux activités dans les projets.
- Favoriser les rapprochements et la complémentarité entre les gouvernements, les organisations internationales et les universités dans le domaine de la francophonie scientifique.

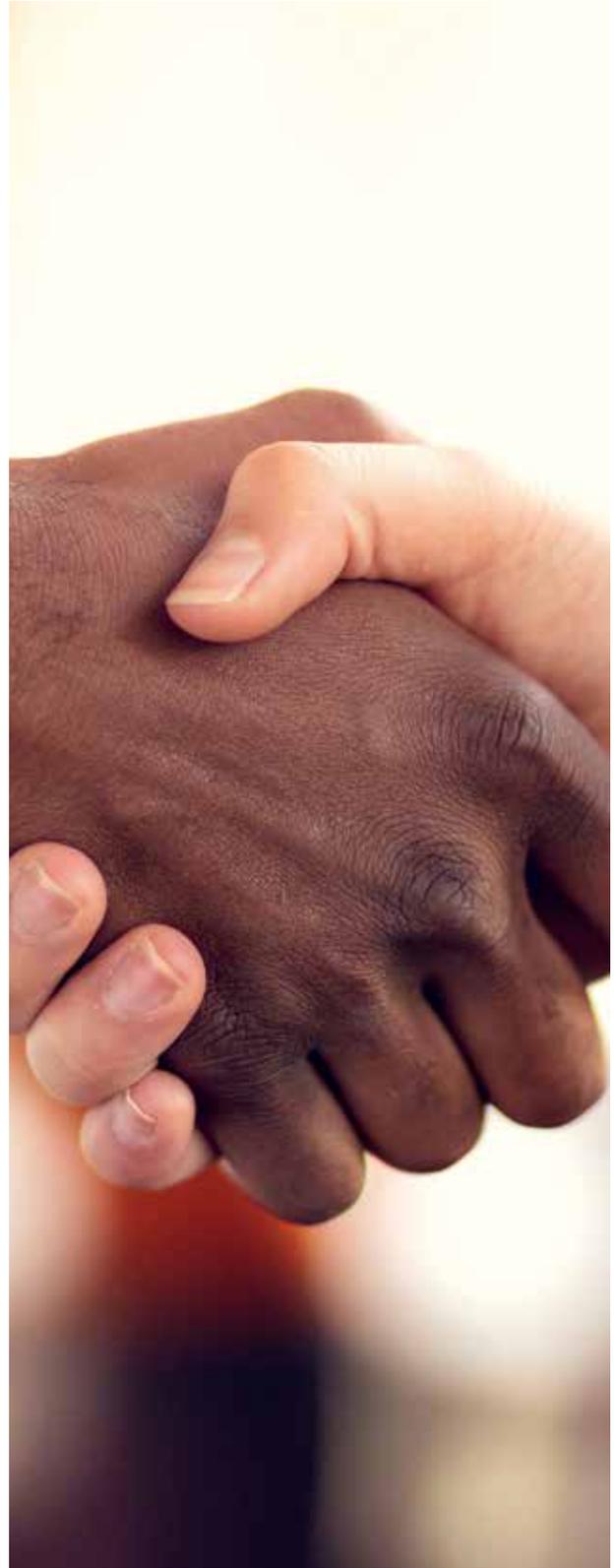
● **Édition scientifique** : *Contribuer à l'évolution des modèles scientifiques, bibliométrique et économique de l'édition scientifique !*

- Documentation de l'état de la publication scientifique francophone par un groupe de travail dédié à l'évaluation des carrières des chercheurs.e.s, le rapport entre domination linguistique et modèle économique, la valorisation des publications francophones.
- Construction d'un programme d'appui à l'édition scientifique francophone alternatif par rapport au modèle économique et bibliométrique actuellement dominant.
- Faire évoluer la structure et l'échelle des financements nationaux et internationaux de l'édition scientifique pour mieux et davantage soutenir la publication scientifique francophone.
- Se doter de revues francophones à fort impact pour développer la francophonie scientifique.
- Organiser des appels dédiés aux ressources électroniques libres.

● **Science ouverte** : *Réaffirmer l'impact des sciences en français !*

- Création et proposition d'outils permettant la médiation scientifique, notamment un réseau francophone de la communication scientifique.
- Promouvoir la culture scientifique à travers la communication des résultats de la recherche aux sociétés.
- Formation réflexive (pourquoi faire cela, quels enjeux, quels publics ?), et formation pratique face à un public.
- Organiser des portails de diffusion de grande envergure et rassembler la francophonie scientifique autour de grands événements.

- Développer le libre accès et le numérique comme instruments pour réduire l'écart entre les universités du Sud et les universités du Nord et pour sortir de l'asymétrie producteur/consommateur.



COMMUNICATIONS DE L'ATELIER 6

- *Diplomatie scientifique francophone : l'engagement des universités francophones pour la réalisation des ODD en 2030* (Martial Atse Kambo, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire).
- *Repenser la coopération internationale scientifique comme levier de la responsabilisation sociale des universités francophones* (Nathalie Bernardié-Tahir, Université de Limoges, France).
- *Le rôle des réseaux dans la coopération scientifique francophone et la diffusion de la recherche en français : le cas du Réseau international des chaires Senghor de la Francophonie (RICSF)* (Thomas Meszaros, Université Lyon 3 et Institut International de la Francophonie, France ; Christophe Traisnel, Université de Moncton, Canada).
- *Les défis du plurilinguisme en recherche vus à travers le cas canadien et des idées pour l'avenir* (Sophie Montreuil, Acfas, Montréal, Canada ; Vincent Larivière, Université de Montréal, Canada ; Éric Forgues, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Canada).
- *Coopération scientifique francophone, solidaire et inclusive : enjeux et défis de l'édition scientifique électronique, ouverte, internationale et interdisciplinaire en environnement* (Louise Vandélaç, Université du Québec à Montréal, Canada).
- *FrancophoNéA : le réseau néo-aquitain de recherche sur les francophonies* (Frédéric Boutouille & Giovanni Agresti, Université Bordeaux Montaigne, France).
- *Présentation du projet scientifique de l'École universitaire du Grand Paris FRAPP « Francophonies -Plurilinguismes : Politique des langues »* (Yolaine et al. Parisot, Université Paris Est-Créteil-CNRS-INALCO-IRD, France).
- *L'Université et ses territoires - cas de l'université Gustave Eiffel* (Amina Béji-Bécheur et Agnès Jullien et Claude Marin-Lamellet, Université Gustave Eiffel, France).
- *Pour un observatoire des enjeux globaux de la Francophonie* (Brahima Bilali, Université du Québec à Montréal, Canada).
- *Ressources et Sciences ouvertes : voie pour l'internationalisation de l'enseignement supérieur* (Ghada El Khayat, Université d'Alexandrie, Égypte).
- *Former à la médiation scientifique, un enjeu pour la science de demain* (Nicolas Beck, Université de Lorraine, Science&You, France).



ATELIER 7

| TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE

Préparé et animé par

Mokhtar Ben Henda (Université la Manouba, Tunisie), **Hélène Dejoux** (AUF-IFGU, Cameroun), **Alain Dintilhac** (Université de Toulouse Jean-Jaurès, France), **Olivier Guinaldo** (IUT de Clermont-Auvergne, France), **Jean-Marc Lavest** (AUF-Asie-Pacifique, Vietnam), **Nguyen Thi Cuc Phuong** (Université de Hanoï, Vietnam), **Jean-Philippe Thouard** (AUF-IFGU, Cameroun), **Bertrand Venard** (Université française en Arménie, Arménie), **Bernard Zuppinger** (AUF-IFGU, Cameroun).

I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER

Des défis colossaux se sont imposés à l'enseignement supérieur et à la recherche : massification, employabilité des diplômés, ouverture sur le monde économique, contraintes budgétaires, diversification des modes de financement, l'internationalisation, etc. Les établissements d'enseignement supérieur ont dû déployer une nouvelle gouvernance pour faire face à ces missions et répondre aux défis dans un contexte concurrentiel.

Au nombre de ces défis figure la nécessaire maîtrise du numérique. Cette dernière est venue transformer la façon dont les universités et les établissements de recherche remplissent leurs missions, affectant les modes de travail, les méthodes et les interactions et donc, leur gouvernance. Depuis 2020, cette transformation s'est encore accélérée sous l'effet de la crise pandémique mondiale qui a poussé les établissements à innover et à trouver de nouvelles solutions pour éviter la rupture dans la continuité de leurs missions.

La conjonction des deux éléments - évolution structurelle et pression conjoncturelle - a conduit les décideurs et autorités universitaires à inscrire la transformation numérique au nombre de leurs cinq préoccupations prioritaires exposées et analysées dans le livre blanc de la francophonie scientifique.

Cette problématique pourra être abordée à travers 3 prismes d'observation :

● Vers un pilotage stratégique ?

Dépasser l'urgence imposée par la crise sanitaire ; la transformation numérique est aussi (surtout) une nécessité pour répondre à des défis organisationnels et académiques (massification des flux, fiabilisation des données et des certifications, maîtrise du pilotage, accessibilité, qualité par exemple) ; la crise sanitaire a exacerbé son besoin et a précipité son usage. Mais si la transformation numérique s'impose comme une dynamique inévitable, son urgence actuelle peut-elle faire l'impasse sur le temps de l'adaptation au contexte, de la formation des ressources, de l'équité, de l'identification des meilleurs outils, et de l'adéquation aux objectifs stratégiques ? Quelles solutions apporter ?

● La force de la nécessité

La transformation numérique est (trop) souvent regardée au prisme de la formation. La crise sanitaire a obligé à trouver très vite une alternative à la formation en présentiel, mais le cadre institutionnel est-il adapté ? En quoi et comment la transformation numérique impacte (durablement ?) la structure organisationnelle et décisionnelle des établissements d'enseignement supérieur ? Quel(s) impact(s) sur le pilotage et la culture administrative ? Quel(s) impact(s) sur les modèles économiques des établissements d'enseignement supérieur ? Quel(s) impact(s) sur les systèmes

d'innovation ? Quel(s) impact(s) sur le développement international ? Comment y faire face ?

● Les défis technologiques, éthiques, l'acceptabilité, l'enjeu de la formation des ressources humaines

Si la transformation numérique paraît irréversible, les conditions de sa réussite passent par des choix technologiques qui ne sont pas exempts d'enjeux financiers, de souveraineté, d'éthique, mais aussi d'acceptabilité.

- Quels enjeux pour le renforcement de compétences numériques des cadres et des apprenants, ainsi que celui du rôle positif que les établissements peuvent (doivent ?) jouer dans le développement des écosystèmes locaux, nationaux et régionaux du numérique ?
- Quelles prescriptions et recommandations concrètes ?
- Quelles actions mobilisant les forces et la créativité de la Francophonie scientifique mener ensemble pour répondre à ces défis ?

II - OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Collecter des éléments de diagnostics et de retours d'expérience.
- Identifier des initiatives et bonnes pratiques.
- Formuler des propositions.

III - PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES

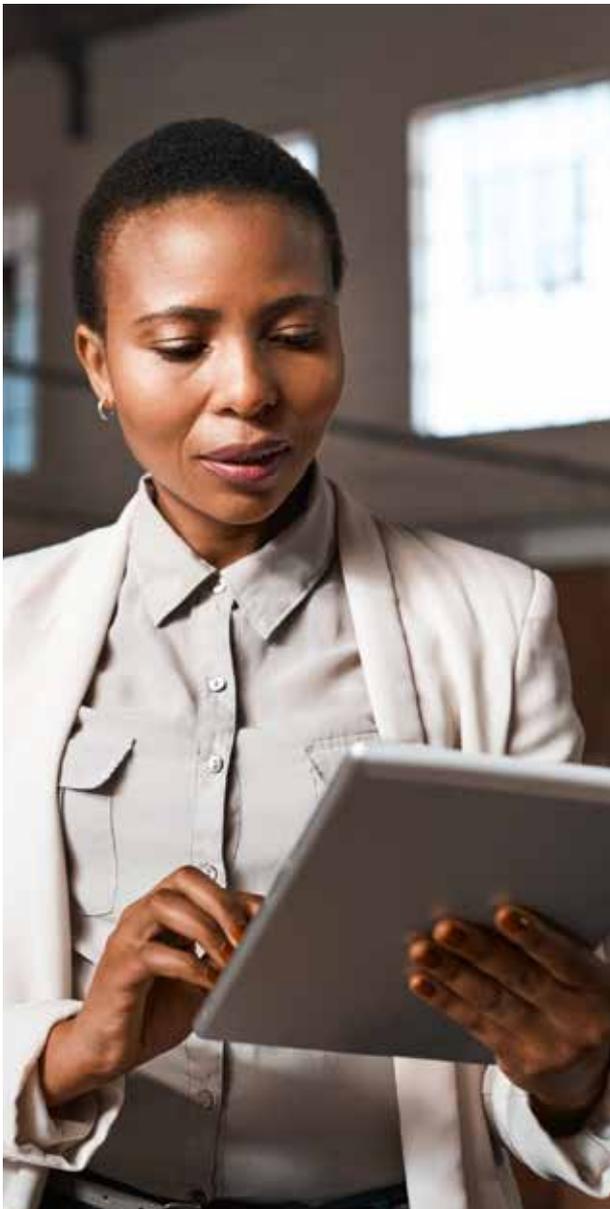
- La transformation numérique de l'offre de formation s'est imposée pendant la crise sanitaire pour éviter la rupture académique ; mais au-delà de l'urgence (conjoncturelle), comment placer la transformation numérique pleinement au service des politiques et des stratégies de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, dans les contextes différenciés de la Francophonie scientifique ?
- Comment lever les résistances induites par les changements et accompagner la communauté universitaire dans son renforcement de compétences ?
- Comment dépasser le volet stratégique et soutenir une politique de renforcement indispensable des infrastructures et de la connectivité ? Existe-t-il des préalables à la mise en œuvre de la transformation numérique, en termes d'infrastructure, de compétences disponibles ?
- Comment identifier, indexer et valoriser les très nombreuses ressources numériques produites par les acteurs de la Francophonie scientifique, avec notamment l'enjeu fort de la découvrabilité ?

IV - POINTS CLÉS, RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

1 - POINTS CLÉS

L'atelier a identifié les enjeux suivants :

- Placer la transformation numérique au service des acteurs, des politiques et des stratégies de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, dans les contextes différenciés de la Francophonie scientifique.
- Partager, valoriser et pérenniser les ressources numériques produites par la Francophonie scientifique.
- Valoriser, poursuivre et pérenniser les transformations numériques réussies effectuées sous l'impulsion de la crise.



2 - RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

- Se baser sur des états des lieux : la transformation numérique n'a de sens que si elle vient résoudre des problèmes qui se posent à l'établissement et qui sont clairement identifiés.
- Établir et proposer une stratégie de la transformation numérique générique au niveau des établissements (en définir les orientations principales et lignes directrices), dans tous les domaines (et non uniquement au niveau pédagogique), qui puisse être adaptée et contextualisée, alignée sur la stratégie globale de l'établissement.
- Susciter l'adhésion de tous les acteurs, anticiper et accompagner les résistances au changement notamment par le renforcement des compétences en numérique.
- Être inclusif et proposer des cadres adaptés à tous les contextes.
- Aller vers la coordination et la mutualisation des initiatives et de leurs résultats, notamment autour des ressources et des outils numériques.

Dans tous les cas, il est nécessaire de mettre en place l'écosystème de la transformation numérique : le cadre politique, en lien notamment avec le degré d'autonomie des établissements, le cadre juridique et réglementaire, les modèles économiques, l'environnement technologique, etc.

Les actions stratégiques sont :

- Structurer et organiser un rôle de plaidoyer pour faire progresser, alimenter/enrichir les politiques publiques et susciter des synergies notamment régionales.
- Promouvoir la coordination et le partage des initiatives autour des ressources et des outils numériques.
- Proposer une réflexion autour d'un cadre de référence /prérequis à la mise en œuvre de la transformation numérique, en termes d'infrastructures et de compétences disponibles.
- Étudier la pertinence et la faisabilité de mettre en place une agence de mutualisation (modèle de l'Agence de mutualisation des Universités et des Établissements - AMUE) avec des solutions numériques concrètes appropriées techniquement et économiquement.

Les actions opérationnelles sont :

- Partager, diffuser et valoriser les résultats d'initiatives réussies d'établissements membres.
- Mobiliser l'expertise et proposer une offre de services et d'accompagnement (états des lieux/diagnostics, aide à la détermination des objectifs stratégiques, méthodologies, accompagnements...).
- Mettre en place des formations pour les acteurs en appui à la transformation numérique dans un cadre collaboratif.

COMMUNICATIONS DE L'ATELIER 7

● *Pandémie COVID-19 - distanciation sociale et contraintes liées à la capacité d'accueil des universités Malagasy. Quel avenir pour l'enseignement supérieur ? Étude de cas de l'Université de Fianarantsoa.* (Angelo Raheirinirina et Fontaine Rafamatanantsoa, Université de Fianarantsoa, Madagascar).

● *L'hybridation de la formation vers la continuité pédagogique dans le contexte de la pandémie de la COVID-19* (Mirisoa Rakotomalala et Annette Randrianarison, Institut Supérieur de Technologie d'Antananarivo, Madagascar).

● *Défis et enjeux de la gouvernance numérique universitaire à l'ère de COVID-19 et son implication dans l'atteinte des objectifs du développement durable du secteur éducatif des établissements d'enseignement supérieur public au Cameroun* (Abdel Kabir Pefoura, Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives, Université de Yaoundé I, Cameroun).

● *Les facteurs de réussite de la transformation numérique des Établissements d'Enseignement Supérieur* (Birahim Babou, Faculté des sciences et techniques, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal).

● *État des lieux de la gestion des études et scolarités dans les universités d'Afrique francophone : Perspective d'une solution technologique co-construite* (Judicaël Alladatin, Institut des Sciences de l'Éducation, Université Mohammed VI Polytechnique, Maroc).

● *L'ancrage de la transformation numérique grâce à une démarche participative active des différentes parties prenantes à l'Université Saint-Joseph* (Wadad Wazen Gergy, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban).

● *Gouvernance numérique* (Mustapha Bennouna, Université Euromed de Fès, Maroc).

● *Projet stratégique de l'administration et dispositif de pilotage* (Alain Dintilhac et Emmanuel Meterreau, Université Toulouse - Jean-Jaurès, France).

● *Valorisation numérique des thèses en Afrique francophone : Quels enjeux pour la Francophonie scientifique ?* (Laurent Sovet, Emmanuel Wassouo, Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées (LaPEA), Université de Paris, France ; Paboussoum Pari, Kouassi Emmanuel Mensanvi, Enyonam Yawavi Kossiet Kwamigan Dzidula Daniel Ahondo, Équipe de Recherche Universitaire de Psychologie, Orientation et Développement, Université de Lomé, Togo).

● *Bonne gouvernance, autonomie des universités et transformation numérique : Cas du projet SAGESSE (Amélioration de la gouvernance dans le système de l'enseignement supérieur) en Tunisie* (Imen Khanchel, Ecole Supérieure de Commerce de Tunis, Université de la Manouba, Tunisie)

● *Pour un écosystème de transformation numérique universitaire en Francophonie du Sud* (Mokhtar Ben Henda, Université de la Manouba, Tunisie et Université Bordeaux Montaigne, France).



ATELIER 8

EMPLOYABILITÉ ET ENTREPRENEURIAT

Préparé et animé par

Mireille Andriamampianina (AUF-DROI, Madagascar), **Jean-Noël Baléo** (AUF-DRMO, Liban), **Jihad Bita** (Smart ESA, Liban), **Nathalie Bitar** (AUF-DRMO, Liban), **Pascale Brenet** (Université Bourgogne Franche Comté, France), **Emmanuel Cotsoyannis** (MIARAKAP, Madagascar), **Muriel Cordier** (AUF-Paris, France), **Dhanjay Jhurry** (Université de Maurice, France), **Michèle Mouracade** (Alfanar Venture Philanthropy, Liban), **Arielle N'Diaye** (AUF-DROI, Madagascar), **Danielle Pailler** (AUF-DRM, Maroc), **Mouhamad Rabah** (Beirut Digital District, Liban), **Jaona Ranaivoson** (Institut supérieur de la Communication, des Affaires et du Management, Madagascar), **Andry Ravalomanda** (Université de Maurice, France), **Auriane Sanchez-Almorox** (AUF-DRM, Maroc), **Roxana Turcanu-Tolomey** (AUF-DRM, Maroc).

I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER

Le contexte général est celui de formations universitaires qui conservent un caractère théorique prédominant, avec des cursus intégrant des périodes de stage souvent très courtes et des étudiants qui sont souvent dans une logique d'apprentissage passif et dans une situation marquée par une absence de projet professionnel et une méconnaissance des opportunités. Ce contexte est partiellement imputable à un déphasage encore souvent très perceptible entre l'université et le monde socio-économique.

II - OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'atelier, avec un tour d'horizon, a permis de définir un diagnostic général portant sur les questions de l'employabilité et de l'entrepreneuriat dans sa dimension universitaire, et de proposer un certain nombre de solutions ou d'innovations répondant au diagnostic et susceptibles d'être déployées sur le terrain.

III - PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES

Quels sont les grands enjeux dans les domaines de l'employabilité et de l'entrepreneuriat universitaire et surtout, quelles sont les solutions qui ont un potentiel global de généralisation et de transposition, et qui seraient à ce titre susceptibles d'être déployées avec le soutien de l'AUF et insérées dans ses résolutions stratégiques ?

IV - POINTS CLÉS, RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

1 - POINTS CLÉS

- Dans un contexte postpandémie de profonde rupture du paradigme du rôle de l'université, il faut repenser l'architecture des référentiels pédagogiques, des curricula et des apprentissages pour mieux les centrer sur les compétences, y compris les soft skills (on relève l'intéressante notion de halo de compétences) et le numérique, sur l'employabilité (capacité à trouver mais aussi à se maintenir dans son emploi), et sur les qualités d'autonomie et d'initiative, pour en finir avec un modèle de passivité de l'enseigné au profit d'une pratique plus active, avec un étudiant agissant (apprentissage par l'action, approches basées sur les résultats ; d'un point de vue pédagogique, il faut présenter les success stories mais aussi les échecs). S'il faut former les étudiants, il est également nécessaire de former les enseignants à ces nouvelles approches.
- Convergence sur la nécessité d'aligner formations et besoins du marché de l'emploi en développant encore

davantage des partenariats universités-entreprises.

- La croissance de l'efficacité des dispositifs d'employabilité nécessite :
 - La prise en compte des co-responsabilités des parties prenantes (universités, politiques publiques, société civile, l'étudiant lui-même) ;
 - La territorialisation des dynamiques d'accompagnement, augmentée par le numérique.
- Il faut démystifier l'entrepreneuriat et proposer des services d'orientation ; un constat est parfois fait de la réticence de certaines familles concernant l'entrepreneuriat et l'insertion de l'étudiant entrepreneur dans une formation diplômante est alors rassurant pour elles.
- Les formations à l'entrepreneuriat (c'est plus une mentalité qu'un statut et il n'y a pas d'approches universelles pour sensibiliser/initier/former à l'entrepreneuriat), c'est un constat unanime, portent une vertu intrinsèque quelles que soient les retombées économiques directes qui sont parfois très minimes, c'est d'incorporer une posture d'entrepreneur chez l'étudiant qui, montage de startups ou pas, lui confère confiance en soi et un bagage professionnel sans équivalent (et valorisables aussi bien en entrepreneuriat qu'en intrapreneuriat). Il est mentionné que l'âge moyen d'un entrepreneur aux États-Unis est de 45 ans : il s'agit donc d'acquisition de compétences de longue durée, pour la vie professionnelle.
- L'implication des acteurs publics est essentielle (ministères, structures dédiées au développement des compétences, à l'innovation, ...). Il est nécessaire de créer un environnement d'affaires et un cadre administratif propices à la formalisation des projets de création d'entreprise, s'appuyant sur les technologies numériques (utilisées par les millenials, services en ligne, paiement en ligne) et donnant un accès facilité aux informations sur les formalités administratives et sur les marchés/débouchés commerciaux.
- Une question aussi fondamentale que la plus-value réelle du seul diplôme universitaire est posée et il est rappelé que la formation n'est pas une fin en soi.
- Un postulat est exprimé pour une université citoyenne au cœur du développement et en symbiose avec son environnement, et des étudiants acteurs de leur propre apprentissage et de leur insertion.

2 - RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

● Actions qui relèvent de la montée en compétences

Il faut préparer les étudiants aux métiers de demain par le développement de partenariats avec les industries et les milieux socioéconomiques, pour viser l'élaboration de référentiels de formations reposant sur les besoins en compétences nécessaires pour les métiers du futur. À cet égard, le partenariat avec des établisse-

ments du Nord qui sont souvent plus avancés dans ce domaine, paraît aussi pertinent.

Il faut développer encore davantage au sein des universités des dispositifs visant à développer des approches pédagogiques basées sur les résultats (outcome-based) et permettant de stimuler la créativité, notamment des « laboratoires » et des centres d'innovation permettant la mise en situation pratique et de tester des idées (apprendre en faisant, et en faisant des erreurs). On insiste sur les approches pédagogiques basées sur les compétences, dont les compétences transversales (flexibilité cognitive, autonomie, initiative, goût de l'effort), et sur la résolution de problèmes (intérêt à cet égard de former des clubs de consultants junior qui travaillent sur des problématiques issues de cas réels).

S'agissant de l'orientation vers la démarche entrepreneuriale, on note l'intérêt qu'il y a à préparer les étudiants dès leur plus jeune âge, avec par exemple des initiatives de sensibilisation démarrant vers l'âge de 12 ans et accentuées vers celui de 15 ans, moment charnière de la période d'orientation.

L'intérêt est signalé du gisement qui est celui de l'emploi en free-lance, surtout dans les pays en crise économique au marché du travail très instable.

Une convergence est établie sur l'intérêt à connecter étudiants entrepreneurs et alumni (des universités ou de l'AUF) à des fins de mentorat et de recherche de stages ou d'emploi, et de manière analogue, sur celui de promouvoir le développement de stages en incubateur et en startup.

On souligne enfin l'intérêt de la mise en œuvre d'un référentiel national de compétences en entrepreneuriat, qui existe en France et dans lequel 15 des compétences sur les 20 qui y sont référencées sont des compétences douces.

La maturation des projets entrepreneuriaux « précoces » peut être soutenue grâce à des formations.



● Actions qui relèvent de la mise en œuvre de dispositifs physiques et organisationnels structurés à l'échelle nationale ou locale

En premier lieu, constat unanime, figure le statut national d'étudiant entrepreneur (dont la mise en œuvre souligne toute l'importance de la notion d'accorder du temps réservé à ces mêmes étudiants), statut qui pourrait être généralisé et adapté.

Unanimité sur le rôle central et vital de la notion de partenariat, Nord-Sud bien entendu, mais surtout local : l'organisation de la coopération et de la coordination de tous les acteurs du territoire, ou en d'autres termes la territorialisation des dynamiques d'accompagnement de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat, est une condition nécessaire pour construire des politiques publiques locales cohérentes et synergiques, avec une mobilisation indispensable des acteurs publics. Une cartographie de ces acteurs peut s'avérer très utile, à l'instar de l'identification des besoins des parties prenantes.

Des convergences sont soulignées sur l'intérêt, encore une fois, de mettre en place des modèles adaptés de partenariats locaux université entreprise, pour mettre fin au déphasage entre les deux mondes.

Les actions sur le terrain concernent aussi tous les dispositifs de développement et d'accompagnement de la créativité : pôles d'entrepreneuriat universitaire à vocation territoriale sur le modèle de l'initiative PEPITE en France, centres de développement de carrière, nouveaux Centres d'Employabilité Francophones de l'AUF, Fablabs.

L'intérêt est manifeste de développer des programmes tels que les projets européens SALEEM (Structuration et Accompagnement de l'Entrepreneuriat Etudiant au Maghreb) sur le développement de pôle de territoire, projet qui a une très bonne transférabilité, et Safir sur l'entrepreneuriat social, tourné sur les besoins communautaires de proximité (intérêt renouvelé pour les entreprises à vocation sociale/environnementale, qui correspond aussi à une quête de sens des étudiants comme du grand public). L'AUF peut jouer un rôle central en tant qu'opérateur de projets pour la transposition de ces initiatives.

Des initiatives qui visent, par des formations, à baisser le taux de faillite des entreprises entrepreneuriales sont signalées. La question du financement, des dispositifs locaux comme des projets, demeure bien entendu centrale et conditionnelle pour la concrétisation de toute initiative.

Enfin, les universités s'adressent à des millénaires et la question du numérique, qui est très interconnectée avec celle des apprentissages et de l'employabilité, doit aussi être au cœur de toute stratégie y compris celle de l'AUF.

COMMUNICATIONS DE L'ATELIER 8

- *Employabilité et entrepreneuriat - Une vision politique d'ensemble* (Anass Bennani, ministère de l'Éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Maroc).
- *L'appui du dispositif des FabLabs à la dynamique employabilité/entrepreneuriat* (Nabil Hmina, Président de l'Université de Beni Mellal, Maroc).
- *Analyse de la thématique dans une perspective de projets de coopération internationaux* (Stéphane Marion, Université Lyon 3, France).
- *Témoignage d'expérience - projets de coopération et innovations en entrepreneuriat* (Anass Kettani, Université Hassan II de Casablanca, Maroc).
- *Des dispositifs territorialisés d'appui à l'entrepreneuriat étudiant* (Ouwais Mohamed Kabaou, Directeur du pôle étudiant-entrepreneur de Gabès, Tunisie).
- *Innovations de terrain : Station A - la création d'une communauté d'entrepreneurs* (Redouane Agouda).
- *Besoins et initiatives en entrepreneuriat et employabilité - un regard sur l'Algérie* (Sonia Kherbachi, Algérie)
- *Mécanismes de développement de l'employabilité au Maroc* (Mariam Cherqaoui, Maroc).
- *Entrepreneuriat social et solidaire en Tunisie* (Mejda Bourguiba, Tunisie).
- *Partenariat Université-entreprise et employabilité des diplômés du/en français* (Minh Thui Dam, Vietnam).
- *Partenariat université-monde économique - projets francophones et bonnes pratiques à l'USAMV Cluj-Napoca* (Cristina Pocol, Roumanie).
- *Faire de Madagascar un pays des startups* (Prospérin Tsialonina, Madagascar).
- *Étudier en français à l'université : pour quel métier ?* (Joseph Kengmo Nguemo).
- *Mise en place d'un pôle d'incubation agro-alimentaire pour la réduction des déchets et l'amélioration de la sécurité alimentaire grâce aux micro-entreprises estudiantines à l'USSEIN* (Bassirou Ndoye, USSEIN, Sénégal).
- *L'université au service des TPE à travers le dispositif de reconnaissance des acquis professionnels des entrepreneurs* (Mostafa Kharbachi, Maroc).



ATELIER 9

| FORMATION DE FORMATEURS ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Préparé et animé par

Christian Depover (Université de Mons, Belgique), **Alain Jaillet** (Université Cergy-Pontoise, France), **Sandrine Lopez** (AUF Paris, France), **Mohammed Miled** (Université de Carthage, Tunisie), **Saulo Neiva** (AUF Caraïbe, Haïti), **Clarisse Rasoamampionona** (Université de Fianarantsoa, Madagascar), **Haydée Silva** (Université nationale autonome du Mexique, Mexique).

I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER

La puissance et la soudaineté de la pandémie mondiale de la COVID-19 ont bouleversé simultanément l'ensemble des systèmes éducatifs de la planète, entraînant une fermeture généralisée des établissements d'enseignement et obligeant tous les acteurs, indépendamment du contexte local, à innover pour répondre rapidement à des défis d'une rare ampleur.

Le développement de l'enseignement à distance et l'accélération de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les pratiques d'enseignement-apprentissage constituent bien entendu les éléments les plus visibles de cette dynamique d'innovation. Cette réponse des systèmes éducatifs à la situation de crise a aussi mis en évidence les besoins de formation des formateurs afin de leur permettre de répondre au mieux à de nouveaux enjeux éducatifs.

II - OBJECTIFS DE L'ATELIER

En envisageant la formation des formateurs comme un des leviers de l'innovation pédagogique, le présent atelier vise à identifier des processus d'innovation dans ce domaine en abordant des questions liées aussi bien à un usage pertinent du numérique qu'à la transmission de compétences permettant une meilleure insertion professionnelle des étudiantes et étudiants. Dans cette perspective, il s'agira d'identifier des pratiques pouvant être transférées à d'autres contextes, y compris dans la perspective d'un monde post pandémie, afin de formuler des recommandations et des plans d'actions.

III - PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES

- Quelles mesures adopter pour renforcer la place réservée, dans la formation des formateurs, à l'utilisation et à la présentation d'éléments novateurs sur le plan pédagogique ? Par exemple, des FOAD (Formations diplômantes Ouvertes et à Distance), des CLOM (Cours en Ligne Ouverts et Massifs), le format ACIL (Apprentissage Collaboratif International en Ligne), le recours à l'enseignement hybride, des systèmes de mobilité virtuelle des étudiants, des techniques de classe inversée, de pédagogie par projet, la réalisation de projets collectifs... ?
- Quelles précautions prendre afin de bien articuler l'utilisation et la transmission de ces éléments avec les particularités du contexte local, notamment celles qui sont d'ordre infrastructurel et culturel ? De quelle manière concilier le recours à des enseignements hybrides avec une bonne prise en compte des spécificités du contexte local, y compris éventuellement des lacunes dans la formation des formateurs et des précarités d'infrastructure ?



- Par quels moyens placer ces dispositifs au cœur d'une transformation de l'expérience pédagogique, en attribuant à l'apprenant un rôle actif dans le processus d'apprentissage ?
- Quelles initiatives prendre pour pérenniser ce type d'innovation, au-delà de la situation pandémique présente ? Quelles solutions privilégier pour doter la formation des formateurs d'une préoccupation transversale visant à former à des métiers techno-pédagogiques, afin de renforcer le développement des dispositifs hybrides ?
- Sur le plan institutionnel, par quelles mesures contribuer à une bonne appropriation de nouveaux modes de formation ? En particulier, comment intervenir sur le plan institutionnel pour garantir la transmission de compétences permettant une meilleure insertion professionnelle des étudiantes et étudiants ? Par quels moyens garantir une dynamique de formation susceptible d'anticiper les enjeux de l'employabilité des étudiantes et étudiants ?
- Comment modéliser l'innovation pédagogique et mesurer son efficacité, afin de proposer une démarche générique pour créer des dispositifs innovants, quel que soit le contexte d'application ?

IV - POINTS CLÉS, RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

1 - POINTS CLÉS

Nécessité de prendre en considération tout le continuum du pré-primaire au supérieur dans la formation de formateurs :

- Évolution du rôle de l'enseignant (facilitateur, accompagnateur, rôle social) et importance du travail en équipes pédagogiques pluridisciplinaires.
- Évolution des contenus et des curricula qui se doivent d'intégrer une sensibilisation systématique aux grands enjeux sociétaux synthétisés par les ODD et à l'employabilité.
- Importance de la formation continue.
- Importance de la recherche action de l'observation des pratiques enseignantes.

L'étudiant reste, bien entendu au centre des préoccupations. Les processus d'apprentissage sont complexes. Les émotions jouent un rôle non négligeable. Le recours à l'intelligence artificielle pourrait éclairer son impact.

2 - RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

- Créer un fonds commun de pratiques et ressources éducatives libres, en l'articulant avec la BNEUF.
- Lancer un Appel à projets et un Prix international in-

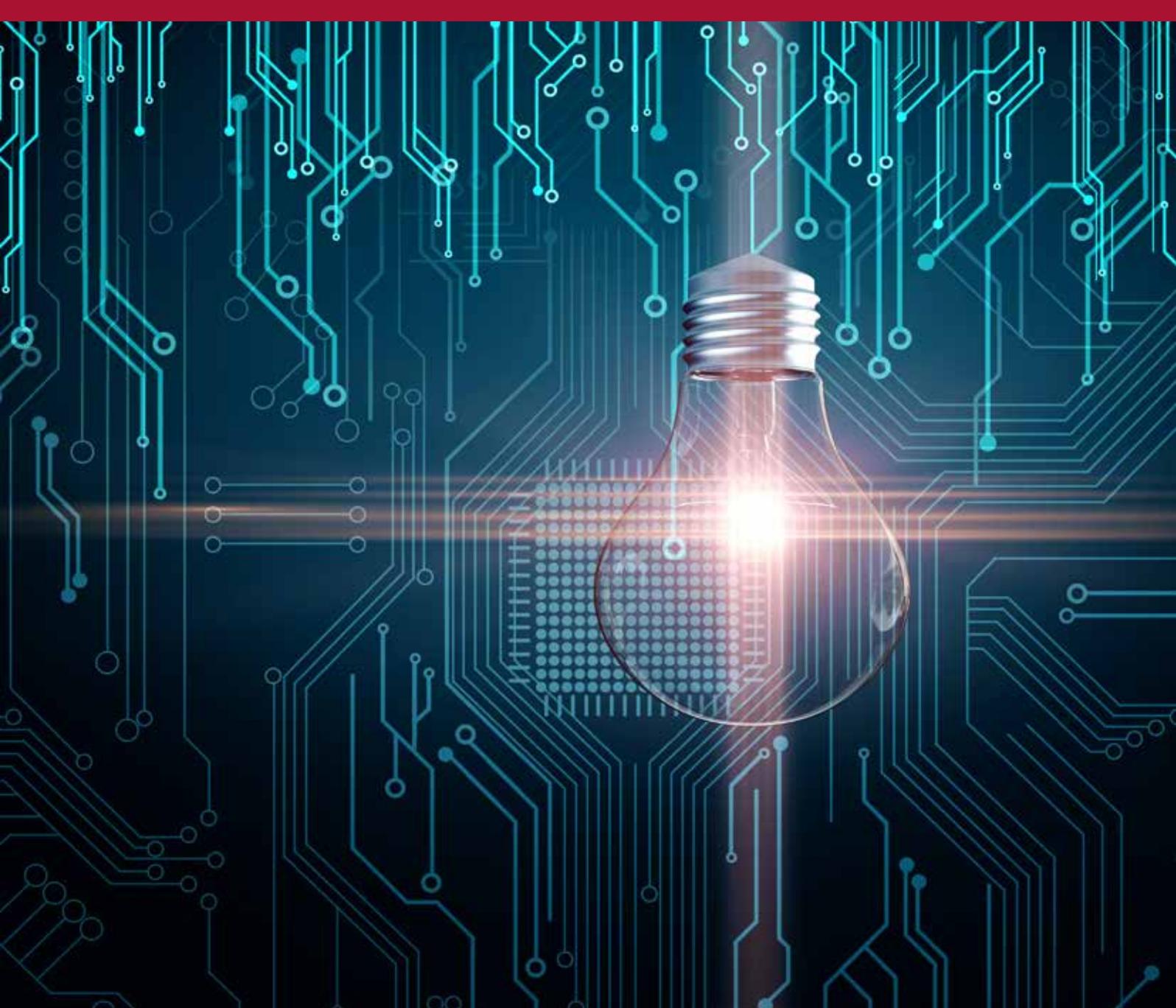
novation pédagogique, formation innovante.

- Réaliser des ateliers internationaux en tenant compte de l'innovation au sens large, en valorisant aussi les pratiques du Sud, la contextualisation culturelle et technologique.
- Créer un réseau d'experts dans le domaine de l'innovation et de la formation des formateurs.
- Mettre en place un observatoire international des pratiques innovantes de formation.
- Lancer un consortium d'universités pédagogiquement innovantes, labélisé AUF.



COMMUNICATIONS DE L'ATELIER 9

- *Le modèle TPACK revisité : dispositions des enseignants universitaires face à l'innovation pédagogique en ligne* (Patricia Eid et Dany Azzi, Université Notre-Dame, Liban).
- *Poursuivre nos échanges interculturels malgré la pandémie : un défi relevé dans un Learning Lab* (Christine Faller, Enseignante-chercheuse, Université Côte d'Azur, France).
- *Soutenir une transition transformatrice vers l'apprentissage à distance et en ligne : le cas de l'université d'Ottawa* (Aline-Germain Rutherford, Université d'Ottawa, Canada).
- *La classe inversée pour la continuité et la qualité des activités pédagogiques* (Bodo Ramangason, Université d'Antananarivo, Madagascar).
- *Approche Constructiviste basée sur un Curriculum Flexible : FlexClass* (Eustache Muteba Ayumba, Kinshasa, Congo).
- *Pour une didactique numérique de l'éducation au développement durable* (Ali Mouhouche, Ecole nationale Supérieure Agronomique, Algérie).
- *Développer l'agir écoresponsable chez les personnes étudiantes : un outil structurant pour former le personnel enseignant* (Marianne Dubé et Véronique Bisaillon, Université de Sherbrooke, Canada).
- *Exploration des effets des rôles organisationnels sur l'apprentissage à l'aide d'un jeu sérieux en ligne* (Thomas-Julian Irabor, Université de Liège, Belgique).
- *Plateforme d'innovation pédagogique caribéenne pour la promotion de l'apprentissage de l'oncoréhabilitation sexuelle et reproductive* (Thierry Almont, Université Numérique Mondiale Francophone, France).
- *Utilisation de l'intelligence artificielle dans l'amélioration du message pédagogique des formateurs à l'Université Centrale du Groupe Honoris United Universities en Tunisie* (Houbeeb Ajmi, Chadli Dziri et Nidhal Rezg, Université Centrale du Groupe Honoris United Universities en Tunisie, Tunisie).
- *Learning Lab : Comment concevoir un dispositif d'innovation pédagogique ?* (Lilia Cheniti Belcadhi, Université de Sousse, Tunisie) et Ghada El Khayat, Université d'Alexandrie, Égypte).
- *Développer une pédagogie innovante dans un monde post-COVID : le cas des exercices de simulation de gestion de crise internationale* (Thomas Meszaros, Marcelline Perrard, Hong Khanh Dang, Institut international pour la Francophonie, Université Jean Moulin Lyon, France).



ATELIER 10

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT, INNOVATION-ACTION

Préparé et animé par

Rachid Alillouch (École Nationale d'Architecture de Rabat, Maroc), **David Bel** (Université Normale de Chine du Sud, Chine), **Jacques Étamé** (IUT-Université de Douala, Cameroun), **Bounoung Fouda** (Université de Yaoundé 2, Cameroun), **Laurent Ilboudo** (AUF-DRAO, Sénégal), **Spartak Keremidchiev** (Académie des Sciences Bulgares, Bulgarie), **Kokou Kouami** (Université de Lomé, Togo), **Nicolas Maïnetti** (ESFAM-AUF, Bulgarie), **Laura Marinas** (Académie d'Études Économiques de Bucarest, Roumanie), **Fadel Niang** (Institut Supérieur d'Enseignement Professionnelle de Thiès, Sénégal), **Guy Rossatanga-Rignault** (Université de Libreville, Gabon), **Bertrand Sogbossi Bocco** (Université de Parakou, Bénin), **Aïda Sy-Wonyu** (AUF-DRACGL, Cameroun), **Ouidad Tebbaa** (AUF-DRAO, Sénégal), **Jean-Calvin Tjombe** (AUF-DRACGL, Cameroun), **Dessislava Tocheva** (ESFAM-AUF, Bulgarie), **Martin Zaimov** (Banque nationale de Bulgarie, Bulgarie).

I - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ATELIER

Cet atelier prend place dans un contexte mondial où le modèle traditionnel de la recherche est en mutation profonde et où les nouvelles structurations, nécessitant des rapprochements entre universités à une échelle internationale, mais aussi entre le monde économique et les universités, qui renforce la prépondérance de l'anglais comme langue d'échange. Les présentations de l'atelier sont très variées avec des descriptions de recherches-actions passées avec les problèmes rencontrés, mais aussi de projets à venir avec des détails sur la construction et la recherche de partenaires ; des présentations des mutations et des nouvelles structurations en cours ; des interventions orientées sur les problématiques de traduction, de publication en français et de multilinguisme ainsi que des cartographies.

La problématique abordée dans cet atelier peut se résumer par les points suivants :

- Les liens entre les universités et les milieux d'affaires sont faibles et les résultats de recherche ne donnent que peu lieu à des innovations ou des valorisations économiques. En général, dans beaucoup de pays du sud, on note le manque de structures permettant le transfert de technologie.
- Les collaborations multi-acteurs nécessitent de repenser les façons d'opérer les programmes de recherche mais au sein des universités peu d'intervenants sont formés à ces concepts, et la structuration en facultés et départements thématiques ne favorise pas les échanges interdisciplinaires.
- L'évaluation des universités favorise les revues indexées (Scopus et Web of science) et ainsi les publications en anglais dans des revues majoritairement anglo-saxonnes car un certain nombre de revues francophones n'ont pas entamé de démarche d'indexation. Ces modalités d'évaluations des universités par leurs tutelles menacent aussi un certain nombre de domaines scientifiques qui se prêtent mal à une quantification des publications.

II - OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Présenter les restructurations en cours à travers des exemples de recherches-actions et de montages de programmes.
- Examiner des exemples de parcours de formations autour de l'innovation et des écosystèmes entrepreneuriaux.
- Réfléchir sur les modalités, en francophonie, de valorisation de la recherche et des chercheurs.

III - PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES

- Quel peut être le rôle des pouvoirs publics, en termes d'informations, de réseautage et d'incitations pour dépasser ce hiatus entre recherche et valorisation de ses résultats ? quels mécanismes peuvent instaurer une plus grande synergie entre acteurs de la science et acteurs économiques ?
- Quelles structures mettre en place pour rapprocher les parties prenantes : pouvoirs publics, institutions de recherche, entreprises, société civile ?
- Plus globalement, quel peut-être le rôle du réseau de la Francophonie scientifique porté par l'AUF dans ces dynamiques enchevêtrées ? Comment soutenir, porter et rendre opérationnels des projets scientifiques d'envergure mobilisant plusieurs universités ?

IV - POINTS CLÉS, RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

1 - POINTS CLÉS

- Nécessité de travailler sur les programmes multi-acteurs : au sens de pluridisciplinaires (avec des chercheurs de différentes spécialités et parfois d'universités différentes) et plurisectoriels (avec des acteurs-participants venant des entreprises, des décideurs publics, etc.).
- Importance d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la recherche, particulièrement sur la découvrabilité, l'accompagnement des actions et la catalyse de projets, et enfin sur la valorisation des résultats y compris dans leur dimension entrepreneuriale.
- Besoin d'accompagner les universités sur les manières d'évaluer les chercheurs, mais aussi de soutenir la structuration des revues francophones.

2 - RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement à la vulgarisation de la recherche.
- Mettre en place des formations des formateurs et des acteurs (entrepreneuriat de recherche, design thinking...).
- Réaliser une cartographie des bonnes pratiques au sein du réseau des membres et favoriser le transfert de connaissances par une plateforme d'échanges.
- Développer au sein des Centres d'Employabilité Francophones (CEF), des structures de soutien pour créer des contacts universités-entreprises, et de lieux spécifiques, espaces d'innovations, permettant les rencontres entre chercheurs de spécialités différentes mais aussi avec le monde économique.

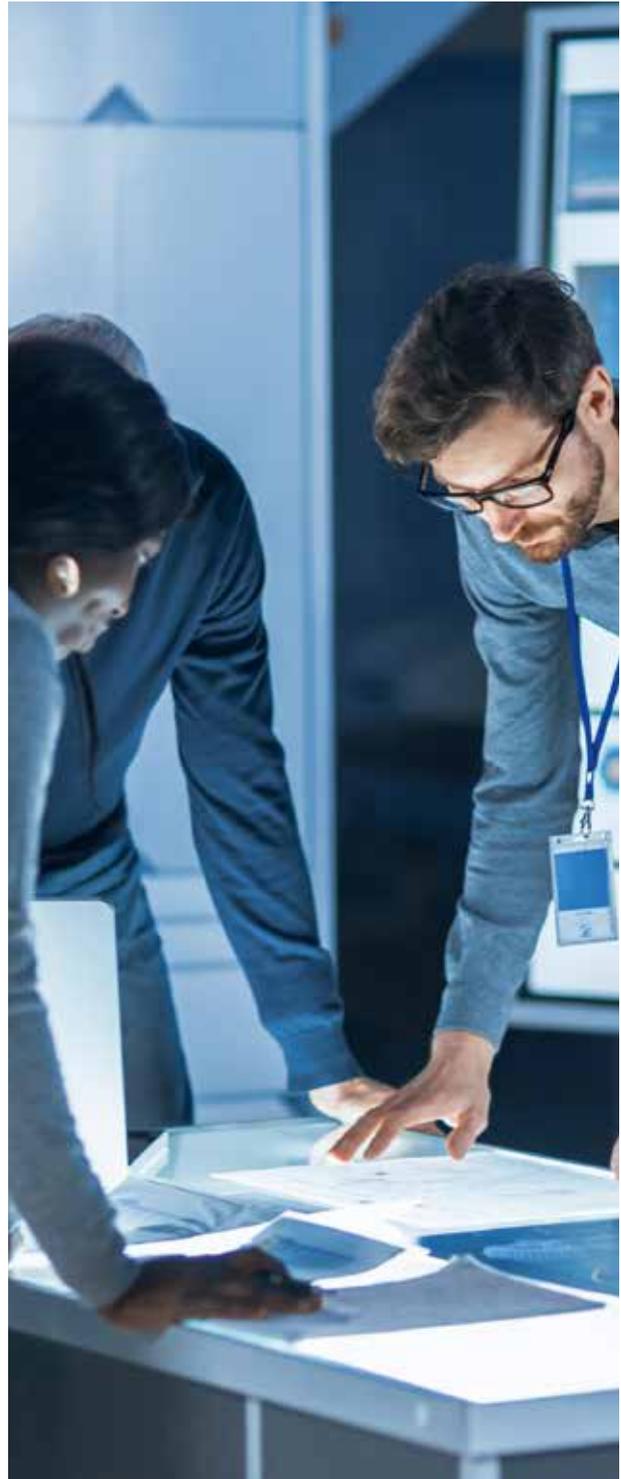
- Accompagner l'excellence de la recherche francophone par la publication en français, avec un travail sur l'indexation et ses critères, sur les traductions possibles de travaux écrits en français, sur la structuration de l'offre des revues francophones et leur indexation, et aussi en général sur les façons pour les universités de mieux reconnaître et valoriser les travaux francophones.

leçon inspirée du modèle de développement des vaccins COVID-19 (Seddik Khaloufi, Professeur à l'université Laval, Canada).

- *Indexations Scopus/WoS et visibilité de la recherche en français (Cristina Alvares, Professeure associée à l'Université du Minho, Portugal).*

COMMUNICATIONS DE L'ATELIER 10

- *Cartographie des brevets d'invention liés à la COVID-19 (Mohamadou Seck, Enseignant-Chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop, Sénégal).*
- *Contraintes géographiques et culturelles dans la mise en œuvre de la transition juste. Étude de cas du bassin houiller de la vallée de Jiu en Roumanie (Sanda Nicola, journaliste en Roumanie).*
- *Le rôle de l'AUF dans le projet : « Développement durable de l'apiculture : enjeux économiques, écologiques, de développement rural et de santé publique » (Aurica Chirsanova, Responsable du Département Alimentation et Nutrition, Université Technique de Moldavie).*
- *Une plateforme collaborative par l'Observatoire européen du plurilinguisme pour la promotion de la traduction de travaux scientifiques (Christian Tremblay, Fondateur de l'Observatoire européen du plurilinguisme, France).*
- *Faire valoir les études en lettres et la traduction des textes (en) français dans les industries créatives (Simona-Aida Manolache et Nicoleta-Loredana Morosan, Maîtres de conférences à l'Université « Ștefan cel Mare » de Suceava, Roumanie).*
- *« L'innovation contributive » pour un éco-développement : l'exemple de l'agriculture au Gabon (Jean-Louis Le Goff, Université de Rouen, DysoLab et Roger Nguma-Obame, Université Omar Bongo, DysoLab).*
- *L'union fait la force (scientifique) - CoLAB et Tech4Sahel : l'approche multi-acteurs à l'Institut de Recherche pour le Développement (Christophe Cypcura, Directeur adjoint Département Mobilisation de la recherche et de l'innovation pour le développement, France).*
- *Parcours innovation disrupt Campus Ubo : une formation transversale pour étudiants et professionnels (Rachel Koumi, Chercheuse au Centre de Recherches Océanologiques, Abidjan, Côte d'Ivoire).*
- *Favoriser l'excellence dans les publications scientifiques au sein de l'espace francophone (Yves Tremblay, Professeur Université Laval, Canada et Etienne Lemarié, Professeur émérite de l'Université François Rabelais, France).*
- *Écosystème d'entrepreneuriat & d'innovation à l'ère du COVID-19 : Quel rôle pour les cités d'innovation aux pays africains ? (Zineb Nzagui, Doctorante au Laboratoire de Modélisations Mathématiques et Calculs Économiques (LM2CE), Université Hassan 1^{er}, Maroc).*
- *Propulser la recherche-développement vers des solutions innovantes au service de nos communautés : une*



CLASSEMENT DES RECOMMANDATIONS PAR CHAMP D' ACTIONS

Recommandations	Ateliers
Responsabilité sociale des universités	
Mettre en place dans les universités des mesures de soutien/tutorat/bourses aux étudiants défavorisés	1, 4, 6
Encourager les universités à intégrer dans leur plan stratégique des actions de responsabilité sociale (genre, environnement, santé, etc.)	
Développer des formations qui répondent aux besoins des populations (citoyenneté, nouvelles compétences adaptées aux territoires, etc.)	
Engager les étudiants dans des actions de communication et de plaider sur la responsabilité sociale (forum citoyen, création de bureau citoyen, rapprochement avec les acteurs associatifs, de la société civile, utilisation des médias sociaux, etc.)	
L'introduction de formations auprès des étudiants et des enseignants en compétences de responsabilité sociale et la réalisation de guides de bonnes pratiques	
Mettre en place des outils de mesure en responsabilité sociale (Observatoire)	
Appuyer l'égalité des chances dans l'accès des femmes à l'université	
Construire un plaidoyer EFH pour le secteur de la recherche	
Créer un observatoire du genre pour recueillir des données et publier périodiquement	
Gouvernance universitaire/numérique	
Développer des formations pour les cadres universitaires et enseignants à l'évaluation et l'accréditation	1, 2, 4, 5, 7
Renforcer les démarches d'assurance-qualité par la création de labels académiques	
Accompagner les démarches d'évaluation et d'accréditation	
Assurer la gestion de la propriété intellectuelle de la production de ressources numériques	
Valoriser le travail de conception et de production de ressources numériques des enseignants	
Encourager le recrutement des femmes dans les postes clés à l'université	
Accompagner les universités à inclure la notion EFH dans les plans stratégiques des universités	
Développer l'usage des logiciels libres et du numérique en général comme instrument pour réduire les écarts entre les universités Nord et Sud	
Lancer un appel à projets dédié aux ressources électroniques libres	
Étudier la pertinence et la faisabilité de mettre en place une agence de mutualisation francophone des solutions numériques	
Développer des plateformes de partage d'initiatives autour des ressources et des outils numériques	
Recherche scientifique	
Développer des programmes de recherche/actions et territorialisés	1, 4, 5, 6, 10
Lancer des appels à projets pour soutenir la recherche interventionnelle (santé) ou appliquée	
Appuyer la création de réseaux de chercheurs avec des compétences pluridisciplinaires	

Recommandations	Ateliers
<p>Encourager les travaux de recherche sur le genre</p> <p>Proposer des prix scientifiques valorisant les chercheurs et la recherche francophone</p> <p>Construire un modèle d'édition scientifique francophone en dehors des modèles économiques de l'édition</p> <p>Encourager la création et soutenir l'existence de revues scientifiques francophones à fort impact</p> <p>Sensibiliser et déployer le modèle de science ouverte dans les universités</p> <p>Développer une plateforme d'échange et de partage de bonnes pratiques de la recherche et de l'innovation</p>	<p>1, 4, 5, 6, 10</p>
<p style="text-align: center;">Réseautage</p> <p>Renforcer l'interdisciplinarité par la création de réseaux ou d'alliances</p> <p>Soutenir la coopération interprofessionnelle par l'application de modèles collaboratifs et innovateurs</p> <p>Créer des partenariats entre acteurs territoriaux, universités et acteurs de l'apprentissage</p> <p>Accompagner la création de réseaux de plaidoyer (genre, droits de l'homme, innovation sociale, etc.)</p> <p>Développer la mise en réseau via des bourses de mobilités (chercheurs, étudiants et enseignants)</p> <p>Innover dans les instruments de réseautage : mobilités virtuelles, internationalisation à domicile, webinaires et formation à distance, co-diplomation, coopération Nord/Sud, Sud/Sud</p> <p>Renforcer les relations complémentaires entre gouvernements, organisations internationales et universités</p>	<p>1, 4, 6</p>
<p style="text-align: center;">Formation</p> <p>Rapprochement des secteurs professionnels et des programmes de formation</p> <p>Développer des formations en méthodologie de construction de projets et de programmes thématiques interdisciplinaires</p> <p>Développer des compétences en ingénierie numérique pour la formation</p> <p>Développer des centres d'appui à la pédagogie et au développement professionnel des enseignants</p> <p>Disposer de services de formation continue</p> <p>Mettre en œuvre une pédagogie basée sur l'approche par compétences</p> <p>Mettre en œuvre des processus d'harmonisation des diplômes</p> <p>Développer des formations pour les acteurs en appui à la transformation numérique dans un cadre collaboratif</p> <p>Créer un fonds commun de pratiques et ressources éducatives</p> <p>Lancer un appel à projets et/ou un prix international en innovation pédagogique</p> <p>Organiser des ateliers internationaux et de partage des bonnes pratiques en innovation pédagogique</p> <p>Créer un réseau d'experts dans le domaine de l'innovation et de la formation des formateurs</p>	<p>1, 2, 3, 5, 7, 9, 10</p>

Recommandations	Ateliers
Créer un observatoire international des pratiques innovantes de formation	
Créer un consortium d'universités sur la pédagogie innovante, labellisé AUF	
Employabilité et Entrepreneuriat	
Instaurer dans les universités des conseils de perfectionnement pour les programmes impliquant le secteur socioéconomique	
Créer des bureaux de liaison universités-entreprises	
Mettre en place un observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle	
Créer des centres d'innovation et d'entrepreneuriat universitaires	
Développer des offres de formations professionnalisantes et en alternance avec le secteur socio-économique	
Faire reconnaître le statut d'étudiant entrepreneur	2, 8, 10
Créer des centres d'orientation, d'information et d'accompagnement des étudiants	
Créer des incubateurs et pépinières d'entreprises au niveau local	
Produire des référentiels nationaux de compétences en entrepreneuriat	
Organiser la coopération de tous les acteurs du territoire publics et privés	
Soutenir le développement de projets d'entrepreneuriat transposables	
Appuyer le développement de projets d'entrepreneuriat social tournés vers les besoins de proximité	
Francophonie et multilinguisme	
Mettre en œuvre des actions de sensibilisation à la valorisation du français scientifique au niveau scolaire et universitaire	
Proposer des actions pour la découvrabilité multilingue et le transfert de connaissance en français	
Favoriser la publication multilingue en s'appuyant sur les modèles de science ouverte	3, 6
Encourager le développement de plateformes collaboratives à la promotion de la langue française (dictionnaires, lexiques, Index, etc.)	
Développer des formations et des filières éducatives multilingues	
Appuyer les initiatives de traduction automatique	

CONCLUSION

Pour élaborer et mettre en œuvre sa nouvelle stratégie 2021-2025, l'AUF a décidé d'adopter une démarche méthodologique nouvelle tenant compte prioritairement des exigences de ses établissements membres et de son écosystème. Trois phases majeures ont jalonné cette nouvelle pratique.

La première phase a consisté au lancement d'une consultation mondiale de grande ampleur qui a permis de recueillir les besoins et les priorités des acteurs de l'espace scientifique francophone.

La deuxième phase a consisté à publier le livre blanc de la Francophonie scientifique présentant la synthèse des résultats de la consultation mondiale et dressant un état des lieux de la Francophonie scientifique pays par pays et par grandes régions de la Francophonie.

Enfin, la troisième phase a été d'organiser les 1^{ères} Assises de la Francophonie scientifique visant à faire émerger des solutions opérationnelles aux 5 axes stratégiques et aux 5 défis sociétaux issus des conclusions du livre blanc de la Francophonie scientifique et dévoilés dans la stratégie 2021-2025.

Ces 1^{ères} Assises de la Francophonie scientifique ont réuni pendant deux jours dans un format hybride (en présentiel et à distance), des enseignants chercheurs, des étudiants, des acteurs du secteur économique et du développement, des experts de 27 pays de la Francophonie.

Les objectifs étaient de dresser un état des lieux pour les 5 axes stratégiques et les 5 champs disciplinaires prioritaires inscrits dans la stratégie 2021-25 de l'AUF, d'identifier les besoins et de mettre en évidence les idées clés et les priorités d'actions. Ces Assises ont donné lieu à de fructueux échanges et à des partages d'expériences riches et variés. Les résultats des travaux de ces ateliers thématiques ont mis en évidence des situations contrastées selon les pays et ont permis de formuler des recommandations concrètes à la fois globales, adaptées et différenciées.

Les conclusions et les recommandations présentées dans les synthèses élaborées par les participants de ces 1^{ères} Assises de la Francophonie scientifique pourront servir de marqueurs pour la stratégie 2021-25 de l'AUF. Ces résultats constituent une première base de travail et les plans opérationnels issus de ces synthèses évolueront progressivement selon les nouveaux contextes, les nouveaux acteurs qui rejoindront la Francophonie scientifique mais également les nouveaux défis qui s'imposent aux acteurs qui la composent.

Les 1^{ères} Assises de la Francophonie scientifique ont été rendues possibles grâce à l'implication des 10 directions régionales de l'AUF, des 10 réseaux universitaires membres de l'AUF.

STRATEGIE 2021-25 DE L'AUF

Les 5 axes stratégiques

- Transformation numérique et gouvernance universitaire
- Employabilité et entrepreneuriat
- Réseautage et coopération internationale
- Formation des formateurs et innovation pédagogique
- Recherche et valorisation

Les 5 défis sociétaux

- Université responsable et inclusive
- Francophonie et plurilinguisme
- Université post-Covid-19
- L'utilité de la Francophonie scientifique auprès de la jeunesse francophone
- Égalité femme-homme

LISTE DES RÉSEAUX ET DES DIRECTIONS DE L'AUF PARTICIPANTS

Les ateliers disciplinaires

- Atelier 1 : CIDMEF et CIDPHARMEF
- Atelier 2 : CIRUISEF, FIGURE et CITEF
- Atelier 3 : LTT et AFELSH
- Atelier 4 : RESUFF et CIFDUF
- Atelier 5 : CIDEGEF

Les ateliers stratégiques

- Atelier 6 : DREO et DRA
- Atelier 7 : IFGU et DRAP
- Atelier 8 : DRM, DRMO et DROI
- Atelier 9 : DDP, DROI et IFIC
- Atelier 10 : ESFAM, DRAO et DRACGL



LISTE DES ACRONYMES

ACFAS	Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
AFD	Agence française de développement
AFELSH	Association des facultés et établissements de lettres et sciences humaines
AMUE	Agence de mutualisation des universités et établissements
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
AUF - DRACGL	AUF - Direction régionale Afrique centrale et Grands lacs
AUF - DRAO	AUF - Direction régionale Afrique de l'Ouest
AUF - DRA	AUF - Direction régionale Amériques
AUF DRAP	AUF - Direction régionale Asie-Pacifique
AUF - DRC	AUF - Direction régionale Caraïbe
AUF - DREO	AUF - Direction régionale Europe de l'Ouest
AUF - DRECO	AUF - Direction régionale Europe centrale et orientale
AUF - DRM	AUF - Direction régionale Maghreb
AUF - DRMO	AUF - Direction régionale Moyen-Orient
AUF - DROI	AUF - Direction régionale Océan Indien
BCEI	Bureau canadien pour l'éducation internationale
BNEUF	Bibliothèque numérique de l'espace universitaire francophone
CAMES	Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur
CAWTAR	Center of Arab women for training and research - Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche
CEF	Centre d'employabilité francophone
CIDEGEF	Conférence internationale des dirigeants des institutions d'enseignement supérieur et de recherche de gestion d'expression française
CIDMEF	Conférence internationale des doyens et des facultés de médecine d'expression française
CIDPHARMEF	Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Pharmacie d'Expression Française
CIFDUF	Conférence internationale des facultés de droit ayant en commun l'usage du français
CIRUISEF	Conférence internationale des responsables des universités et institutions à dominante scientifique et technique d'expression française
CITEF	Conférence internationale des formations d'ingénieurs et techniciens d'expression française

CLOM	Cours en ligne ouvert et massif
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
DDF	Dictionnaire des francophones
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DGLFLF	Délégation générale à la langue française et aux langues de France
DGRICE	Direction générale recherche et innovation de la commission européenne
EES	Établissement d'enseignement supérieur
EHESP	École des hautes études en santé publique
EM Normandie	École de management Normandie
École supérieure des affaires	École supérieure des affaires
ESFAM	Établissement spécialisé de la Francophonie pour l'administration et le management
ESR	Enseignement supérieur et recherche
ESSCA	École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers
FIGURE	Réseau Formation à l'ingénierie par des universités de recherche
FOAD	Formation ouverte et à distance
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HEC	Hautes études commerciales
IFGU	Institut de la Francophonie pour la gouvernance universitaire
IIF (2IF)	Institut international pour la Francophonie
INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
IPBES	Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
IRD	Institut de recherche pour le développement
ISTEAH	Institut des Sciences, des Technologies et des Etudes Avancées d'Haïti
IUT	Institut universitaire de technologie
LTT	Lexicologie, terminologie et traduction
ODD	Objectifs de développement durable
OIF	Organisation internationale de la francophonie
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PEPITE	Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
RESUFF	Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche

RICSF	Réseau international des chaires Senghor de la Francophonie
RIFRESS	Réseau international francophone pour la responsabilité sociale en santé
SALEEM	Structuration et accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant au Maghreb
SoFHAR	Société Francophone d'Histoire de l'Anesthésie et de la Réanimation
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UC Louvain	Université catholique de Louvain
UPNCH	Université publique du nord au Cap-Haïtien
UPR	Universités publiques de région de Haïti
UNICATT	Università Cattolica del Sacro Cuore
USAMV Cluj	Université des sciences agronomiques et de la médecine vétérinaire
USSEIN	Université du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima Niass
WoS	Web of science



Services centraux - Siège
3034, boul. Edouard-Montpetit
(Québec) H3T 1J7 - CANADA

Services centraux - Rectorat
4, place de la Sorbonne
75005 Paris - FRANCE